



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU **26 SEPTEMBRE 2022**
Délibération n° **DEL-2022-0267**

Objet : Rapport d'activité et développement durable 2021 de la
Communauté de communes Le Grésivaudan

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice : 74

Présents : 58
Pouvoirs : 14
Absents : 0
Excusés : 16
Pour : 72
Contre : 0

Abstention : 0
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture le

04 OCT. 2022

et affichage le

04 OCT. 2022

Secrétaire de séance :
François BERNIGAUD

Le lundi 26 septembre 2022 à 18 heures 30, le conseil communautaire de la communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, président. Convocation dûment faite le 20 septembre 2022.

Présents : Claude BENOIT, Patrick AYACHE, Patricia BAGA, Henri BAILE, Michel BASSET, Patrick BEAU, Patricia BELLINI, François BERNIGAUD, Anne-Françoise BESSON, Dominique BONNET, Christophe BORG, Karim CHAMON, Jean-François CLAPPAZ, Roger COHARD, Cécile CONRY, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Brigitte DULONG, Agnès DUPON, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Claudine GELLENS, Philippe GENESTIER, Martin GERBAUX, Annick GUICHARD, Alain GUILLUY, Mylène JACQUIN, Joseph JURADO, Martine KOHLY, Hervé LENOIRE, Julien LORENTZ, Philippe LORIMIER, Marie-Béatrice MATHIEU, Christelle MEGRET, Françoise MIDALI, Régine MILLET, Robert MONNET, Clara MONTEIL, Emmanuelle MOREAU, François OLLEON, Valérie PETEX, Serge POMMELET, Claire QUINETTE-MOURAT, Guillaume RACCURT, Adrian RAFFIN, Sidney REBBOAH, Franck REBUFFET-GIRAUD, Sophie RIVENS, Jean Luc ROUX, Olivier ROZIAU, Olivier SALVETTI, Franck SOMME, François STEFANI, Laurence THERY, Jean-Claude TORRECILLAS, Martine VENTURINI, Régine VILLARINO, Damien VYNCK

Pouvoir : Cédric ARMANET à Patricia BELLINI, Philippe BAUDAIN à Henri BAILE, Coralie BOURDELAIN à Régine VILLARINO, Alexandra COHARD à Julien LORENTZ, Pierre FORTE à Françoise MIDALI, Annie FRAGOLA à Patrick AYACHE, Nelly GADEL à Martin GERBAUX, Richard LATARGE à Franck REBUFFET-GIRAUD, Cécile ROBIN à Christophe BORG, Brigitte SORREL à Martine KOHLY, Christophe SUSZYLO à Emmanuelle MOREAU, Youcef TABET à Olivier SALVETTI, Annie TANI à Philippe LORIMIER, Françoise VIDEAU à François OLLEON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vu les articles L2311-1-1, L5211-39 et D2311-15 du Code général des collectivités territoriales (CGCT),

Un rapport retraçant l'activité de l'EPCI accompagné du compte administratif doit être établi chaque année avant le 30 septembre. Ce rapport est adressé chaque année, avant cette même date, au maire de chaque commune membre. Il fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus. Le Président de l'EPCI peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

En outre, doit être établi un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques menées sur le territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation. Monsieur le Président précise que ce rapport n'a pas pour vocation d'être exhaustif, mais de présenter une synthèse.

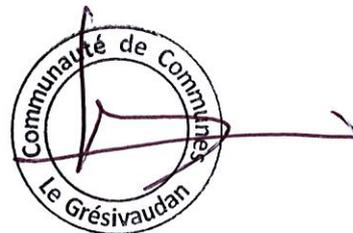
Monsieur le Président présente aux membres du Conseil communautaire le rapport d'activité et développement durable 2021 de la Communauté de communes Le Grésivaudan en précisant que ces deux rapports ont été regroupés en un seul document.

Le conseil communautaire prend acte de la présentation qui a été faite.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre ont signé tous les membres présents.
POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le **26 SEP. 2022**

Le Président,
Henri BAILE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



GRÉSIVAUDAN

RAPPORT D'ACTIVITÉ & DÉVELOPPEMENT DURABLE 2021



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

- P 03 ÉDITO
- P 04 LE TERRITOIRE
- P 06 LES COMPÉTENCES

- P 07 L'ORGANISATION POLITIQUE
- P 10 LE FONCTIONNEMENT DU GRÉSIVAUDAN
- P 11 LES RESSOURCES HUMAINES

SOMMAIRE



14
FINANCES



19
FONCTIONS SUPPORTS



EAU &
ASSAINISSEMENT
22



26
AUTONOMIE/
SANTÉ/SOLIDARITÉ



CENTRE
DE VACCINATION
32



LE CISP
33



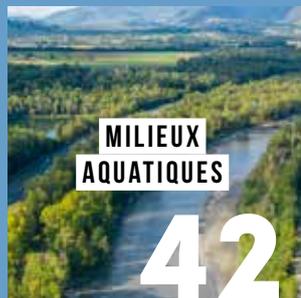
MOBILITÉ
34



AMÉNAGEMENT/
ENVIRONNEMENT
36



MILIEUX
AQUATIQUES
42



Grande Ile
ÉCONOMIE
44



GESTION
DES DÉCHETS
53



56
ENFANCE
ET PARENTALITÉ



CULTURE
60



SPORTS
ET LOISIRS
64



MONTAGNE
TOURISME
67



P 72 ANNEXES



édito

Dans un contexte marqué par les contraintes sanitaires liées à la Covid-19, l'année 2021 a été la première année complète suite à l'élection des conseillers communautaires.

Crise sanitaire oblige, je souhaite évoquer, tout d'abord, le centre de vaccination du Grésivaudan. Dès les premières doses de vaccination disponibles, soit au mois de février 2021, il a fonctionné au sein d'une salle polyvalente située au Versoud, dont je tiens à remercier le maire Christophe Suszylo, et à partir du mois de septembre dans des locaux adjacents à la piscine intercommunale à Crolles.

L'ensemble des personnels administratifs et du corps médical qui a permis de faire fonctionner ce centre, souvent sur des amplitudes horaires importantes, a contribué à assurer la couverture vaccinale du territoire en réalisant 105 794 injections. Je les en remercie chaleureusement au nom de tous ceux qui ont bénéficié de leur disponibilité bienveillante.

J'ai également une pensée pour l'ensemble de nos collaborateurs qui ont été touchés personnellement ou professionnellement par cette épidémie.

Si cette crise a eu un impact sur l'activité de la communauté de communes, nous pouvons être fiers de l'avancée de la «feuille de route» de notre mandat.

Vous pourrez découvrir au travers de ce rapport d'activité que l'ensemble de nos axes ou projets prioritaires ont été mis en œuvre au cours de cette année.

Vous pourrez aussi remarquer que la thématique du développement durable est omniprésente au sein de ces différentes pages présentant les compétences exercées par la communauté de communes. L'ensemble de l'exécutif et moi-même, en portons la noble responsabilité à travers l'ensemble de nos délégations.

Je veux remercier l'ensemble des collaborateurs de la communauté de communes qui s'investit chaque jour pour un service public de qualité au service de l'intérêt général et permet ainsi de concrétiser notre feuille de route politique.

— **Henri Baile**

Président de la communauté de communes Le Grésivaudan

 Pour une meilleure lisibilité de l'ensemble de ses actions et car le développement durable doit être envisagé de façon globale, Le Grésivaudan a fait le choix de rassembler rapport d'activité et rapport développement durable dans un seul et même document.

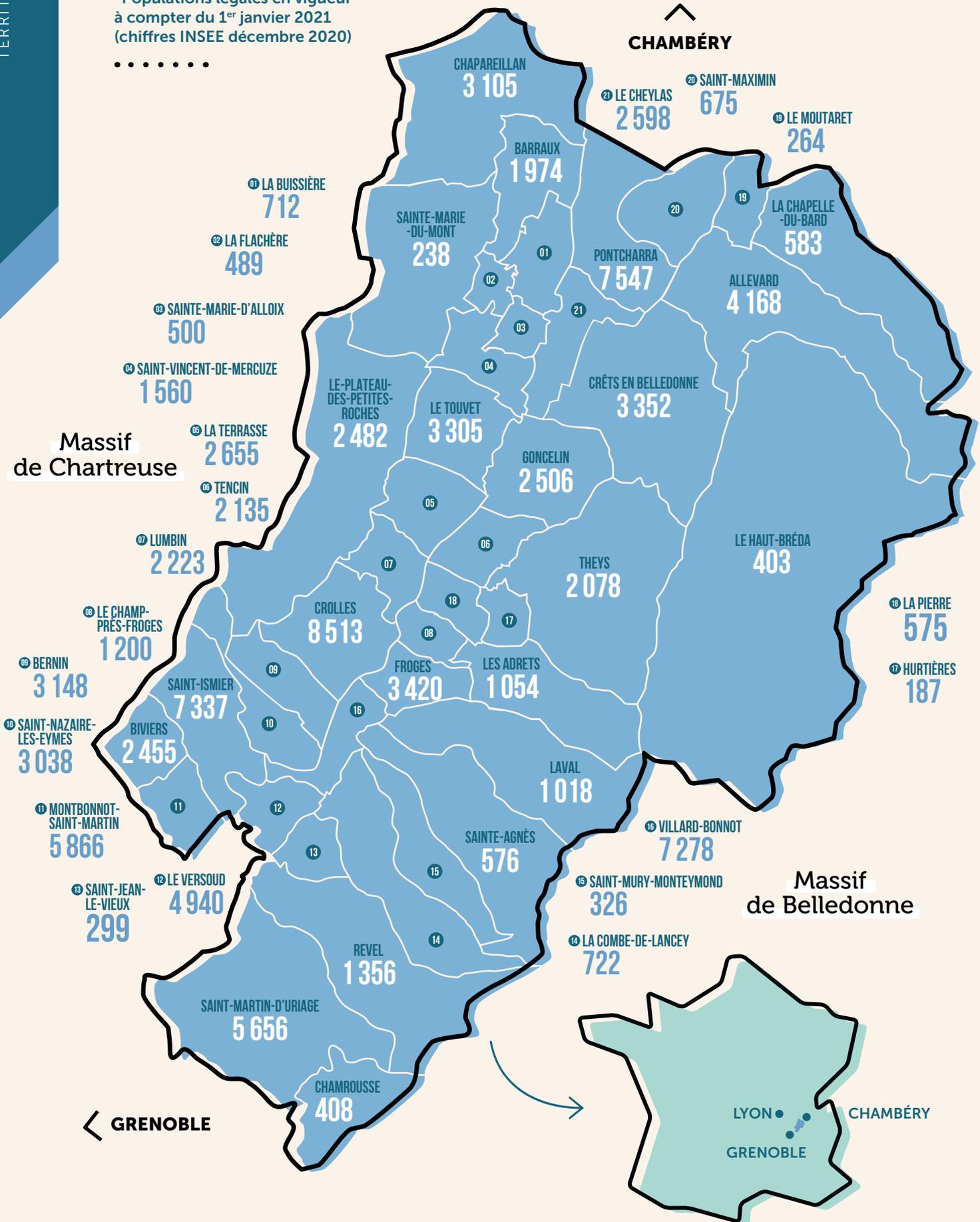
Les actions en lien direct avec la transition énergétique et la préservation de l'environnement apparaissent surlignées en vert au fil des pages.



COMMUNES ET NOMBRE D'HABITANTS

*Populations légales en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2021 (chiffres INSEE décembre 2020)

.....





LE TERRITOIRE DU GRÉSIVAUDAN

Située entre Grenoble et Chambéry, la vallée du Grésivaudan est encadrée par les massifs de Chartreuse et de Belledonne. La communauté de communes regroupe 43 communes. Creuset d'industries pionnières, Le Grésivaudan reste une terre d'innovation accueillant aujourd'hui des activités industrielles de pointe qui en font l'un des pôles d'excellence économique de l'Isère. La qualité de vie offerte par son environnement naturel et la diversité des activités proposées lui confèrent une forte attractivité.

43 COMMUNES



CHIFFRES CLÉS



104 924
HABITANTS



676 KM²



35 610
EMPLOIS (source INSEE 2017)



LA FORÊT COUVRE **62%**
DU TERRITOIRE DONT 31 500 HA
DE FORÊT DITE PRODUCTIVE



6 STATIONS
AUX ACTIVITÉS 4 SAISONS



2 STATIONS THERMALES

LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

au 1^{er} janvier 2021



COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Gestion des déchets
- Développement économique : aménagement, entretien et gestion des zones d'activités; Création, promotion et gestion des pépinières; Actions commerciales de promotion économique; Accompagnement de créateurs d'entreprises
- Aménagement de l'espace communautaire via le Schéma de Cohérence Territoriale
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Eau et assainissement
- Promotion du tourisme

COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES

- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des risques d'Inondations (GEMAPI) transférées au Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) depuis le 1^{er} janvier 2019
- Organisation de la mobilité transférée au SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise) au 1^{er} janvier 2020



COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

- Prévention et action sociale d'intérêt communautaire en faveur des personnes âgées, à mobilité réduite, à la recherche d'emploi ou encore en faveur de la petite enfance et de la jeunesse
- Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)
- Activités périscolaires des collégiés d'intérêt communautaire
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels, sportifs et de loisirs d'intérêt communautaire
- Participation à l'équilibre social de l'habitat (Plan Local de l'Habitat)
- Aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire
- Maisons des services au public
- Soutien aux activités culturelles, éducatives et sportives dans le cadre de la charte communautaire
- Abattoirs
- Réseaux et services locaux de communication électroniques (THD)
- 3 stations communautaires

L'ORGANISATION POLITIQUE

Le Grésivaudan, aux côtés de ses communes membres, assure la gestion des services publics essentiels pour les habitants et met en œuvre des projets structurants qui participent aussi bien à l'amélioration du quotidien de la population qu'au rayonnement du territoire.



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE PRÉSIDÉ PAR HENRI BAILE

74 CONSEILLERS TITULAIRES
29 SUPPLÉANTS

Désignés pour 6 ans

Le conseil communautaire définit la politique communautaire. Il vote le budget et les projets proposés par le Bureau et les commissions thématiques. Il gère par l'adoption de délibérations, les affaires relevant des compétences de la communauté de communes.



14 COMMISSIONS THÉMATIQUES

Agriculture et forêt / Aménagement, habitat et logement / Culture et patrimoine / Déchets ménagers / Eau et assainissement / Environnement, énergie et innovation / Économie / Finances / Insertion, emploi et prévention jeunesse / Solidarités et lien social / Sports et loisirs / Déplacements et mobilités / Tourisme et attractivité du territoire / Finances

Elles sont composées d'élus communautaires, d'élus municipaux des communes membres et de membres du conseil de développement. Elles préparent les dossiers et les projets de la communauté de communes et émettent un avis consultatif à l'attention des instances décisionnaires.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

17 MEMBRES

- Le Président
- 15 vice-présidents
- 1 conseillère déléguée

Le Bureau débat des orientations stratégiques, des actions et des projets relevant du champ de compétences de la communauté de communes avant leur présentation en conseil communautaire.

SÉMINAIRES

L'occasion d'associer les élus en dehors des conseils communautaires pour réfléchir à l'évolution des compétences de la collectivité et saisir les enjeux financiers du territoire.

CONFÉRENCES DES MAIRES

Instance de consultation et de coordination qui vise à renforcer le dialogue entre les maires des communes membres et la communauté de communes à laquelle elles appartiennent.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT (CD)

Le CD est une instance de démocratie participative de la communauté de communes, constituée de citoyens bénévoles. C'est l'une des formes de représentation de la société civile et de la participation citoyenne.

Le CD peut participer à l'organisation de la remontée des paroles citoyennes en complément de l'action des élus. Les membres du CD sont présents dans chaque commission thématique.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE



LES MEMBRES DU BUREAU

PRÉSIDENT

HENRI BAILE
Maire, Saint-Ismier



LAURENCE THÉRY

1^{er} Vice-Présidente en charge de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat
Maire, Le Touvet



CLAUDE BENOIT

2^e Vice-Président en charge des ressources humaines, de l'égalité entre les femmes et les hommes et des finances
Adjoint au Maire, Saint-Nazaire-les-Eymes



FRANÇOISE MIDALI

3^e Vice-Présidente en charge des solidarités et du lien social
Maire, Goncelin



PATRICK BEAU

4^e Vice-Président en charge des solidarités intercommunales et des partenariats institutionnels
Maire, Villard-Bonnot



CORALIE BOURDELAIN

5^e Vice-Présidente en charge des mobilités et des déplacements
Maire, Revel



ROGER COHARD

6^e Vice-Président en charge de l'emploi, l'insertion, la prévention et la santé
Maire, Le Cheylas



RÉGINE MILLET

7^e Vice-Présidente en charge de l'espace montagnes et de la gouvernance des stations
Maire, Theys



PHILIPPE LORIMIER

8^e Vice-Président en charge de l'environnement, de l'énergie et de l'innovation
Maire, Crolles



ANNICK GUICHARD

9^e Vice-Présidente en charge de la culture, des patrimoines matériels et immatériels
Maire, La Terrasse



JEAN-FRANÇOIS CLAPPAZ

10^e Vice-Président en charge de l'économie et du développement industriel
Adjoint au Maire, Montbonnot-Saint-Martin



CHRISTOPHE BORG

11^e Vice-Président en charge de la gestion des déchets
Maire, Pontcharra



SIDNEY REBBOAH

12^e Vice-Président en charge de tourisme et de l'attractivité du territoire
Maire, Allevard-les-Bains



JULIEN LORENTZ

13^e Vice-Président en charge du commerce, de l'artisanat et des services
Maire délégué, Saint-Hilaire-du-Touvet, Plateau-des-Petites-Roches



FRANÇOIS BERNIGAUD

14^e Vice-Président en charge de l'eau et de l'assainissement
Conseiller municipal, Saint-Martin-d'Uriage



OLIVIER SALVETTI

15^e Vice-Président en charge de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Maire, Froges



ANNE FRANÇOISE BESSON

Conseillère déléguée en charge des sports et des loisirs
Maire, Bernin

LES AUTRES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

17/12/2021

(dernier conseil communautaire de 2021)



MARTINE VENTURINI

Maire, Chapareillan



NELLY GADEL

Adjointe au Maire, Crêts en Belledonne



YOUCEF TABET

Maire, Crêts en Belledonne



AGNÈS DUPON

Maire, La Buissière



MICHEL BELLIN-CROYAT

Maire, La Chapelle-du-Bard (remplacé suite décès en mars 2022)



RÉGINE VILLARINO

Maire, La Combe-de-Lancey



VINCENT GOUNON

Conseiller municipal, Le Versoud



EMMANUELLE MOREAU

Adjointe au Maire, Le Versoud



CHRISTOPHE SUSZYLO

Maire, Le Versoud



DAMIEN VYNCK

Adjoint au Maire, Pontcharra



RICHARD LATARGE

Maire, Sainte-Agnès



MICHEL BASSET

Maire, Sainte-Marie-d'Alloix



BRIGITTE DULONG

Conseillère municipale, Saint-Martin-d'Uriage



OLIVIER ROZIAU

Maire, Saint-Maximin



ISABELLE CURT

Maire, Saint-Mury-Monteymond

LES SUPPLÉANTS

(communes n'ayant qu'un seul représentant de par leur nombre d'habitants)

Françoise LOHAT - BARRAUX, Marylin ARNDT - BIVIERS, Jean-Jacques GOULOT - CHAMROUSSE, Frédéric GLAREY - GONCELIN, Sophie ANDRE - HURTIÈRES, Philippe LANOY - LA BUISSIÈRE, Karim CHAMON - LA CHAPELLE-DU-BARD, Roger GIRAUD - LA COMBE-DE-LANCEY,



MARTINE KOHLY

Conseillère municipale,
Allevard-les-Bains



CHRISTELLE MEGRET

Adjointe au Maire,
Allevard-les-Bains



CHRISTOPHE ENGRAND

Maire,
Barraux



CHRISTOPHE DURET

Adjoint au Maire,
Bernin



THIERRY FEROTIN

Maire,
Biviers



BRIGITTE DESTANNE DE BERNIS

Maire,
Chamrousse



FRANCK SOMME

Conseiller municipal,
Chapareillan



PATRICK AYACHE

Adjoint au Maire,
Crolles



ANNIE FRAGOLA

Adjointe au Maire,
Crolles



SERGE POMMELET

Conseiller municipal,
Crolles



CLAIRE QUINETTE MOURAT

Conseillère municipale,
Crolles



ANNIE TANI

Adjointe au Maire,
Crolles



VALÉRIE PETEX

Conseillère municipale,
Frogès



PHILIPPE GENESTIER

Adjoint au Maire,
Hurtières



BRIGITTE SORREL

Maire,
La Flachère



ILONA GENTY

Adjointe au Maire,
La Pierre



MARTIN GERBAUX

Adjoint au Maire,
Laval



MYLÈNE JACQUIN

Maire,
Le Champ-près-Frogès



ALEXANDRA COHARD

Adjointe au Maire,
Le Haut-Bréda



ALAIN GUILLUY

Maire,
Le Moutaret



ADRIAN RAFFIN

Adjoint au Maire,
Le Touvet



SOPHIE RIVENS

Maire,
Les Adrets
(remplacée suite démission
en juin 2022)



PIERRE FORTE

Maire,
Lumbin



DOMINIQUE BONNET

Maire,
Montbonnot-Saint-Martin



MARIE BÉATRICE MATHIEU

Adjointe au Maire,
Montbonnot-Saint-Martin



CÉDRIC ARMANET

Conseiller municipal,
Pontcharra



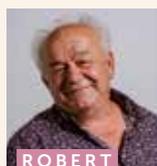
ANNA-MARIA HAJENLIAN

Conseillère municipale,
Pontcharra



CÉCILE ROBIN

Adjointe au Maire,
Pontcharra



ROBERT MONNET

Maire,
Sainte-Marie-du-Mont



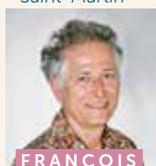
CLAUDINE GELLENS

Conseillère municipale,
Saint-Ismier



SYLVAIN MICHALIK

Conseiller municipal,
Saint-Ismier



FRANÇOIS OLLÉON

Adjoint au Maire,
Saint-Ismier



FRANÇOISE VIDEAU

Adjointe au Maire,
Saint-Ismier



FRANCK REBUFFET GIRAUD

Maire,
Saint-Jean-le-Vieux



CÉCILE CONRY

Adjointe au Maire,
Saint-Martin-d'Uriage



MICHÈLE FLAMAND

Maire,
Saint-Nazaire-les-Eymes



PHILIPPE BAUDAIN

Maire,
Saint-Vincent-de-Mercuze



FRANÇOIS STEFANI

Maire,
Tencin



PATRICIA BAGA

Adjointe au Maire,
Villard-Bonnot



JEAN-CLAUDE TORRECILLAS

Conseiller municipal,
Villard-Bonnot



HERVÉ LENOIRE

Adjoint au Maire,
Villard-Bonnot



CLARA MONTEIL

Adjointe au Maire,
Villard-Bonnot

Nathalie SOUTON - LA FLACHÈRE, Christiane CHARLES - LA PIERRE, Gilbert ZANCHIN - LA TERRASSE, Patrick LE BRET - LAVAL, Roland FANTATO - LE CHAMP-PRÈS-FROGES, Amina GHAFIR - LE CHEYLAS, Jean-Michel LEVET - LE HAUT-BRÉDA, Marc GRAMBIN - LE MOUTARET, Noël PETIOT - LES ADRETS, Nicole JONGBLOETS - LUMBIN, Dominique CLOUZEAU - PLATEAU-DES-PETITES-ROCHES, Patrick HERVÉ - REVEL, Anne BERGER - SAINTE-AGNÈS, Carole BEYLIER - SAINTE-MARIE-D'ALLOIX, Jean-Luc FILLON - SAINTE-MARIE-DU-MONT, Philippe JEAN - SAINT-JEAN-LE-VIEUX, Odile CHABERT - SAINT MAXIMIN, Jean-Luc ROUX - SAINT-MURY-MONTEYMOND, Claude DANIELI - SAINT-VINCENT-DE-MERCUZE, France DENANS - TENCIN, Bruno CARAGUEL - THEYS.

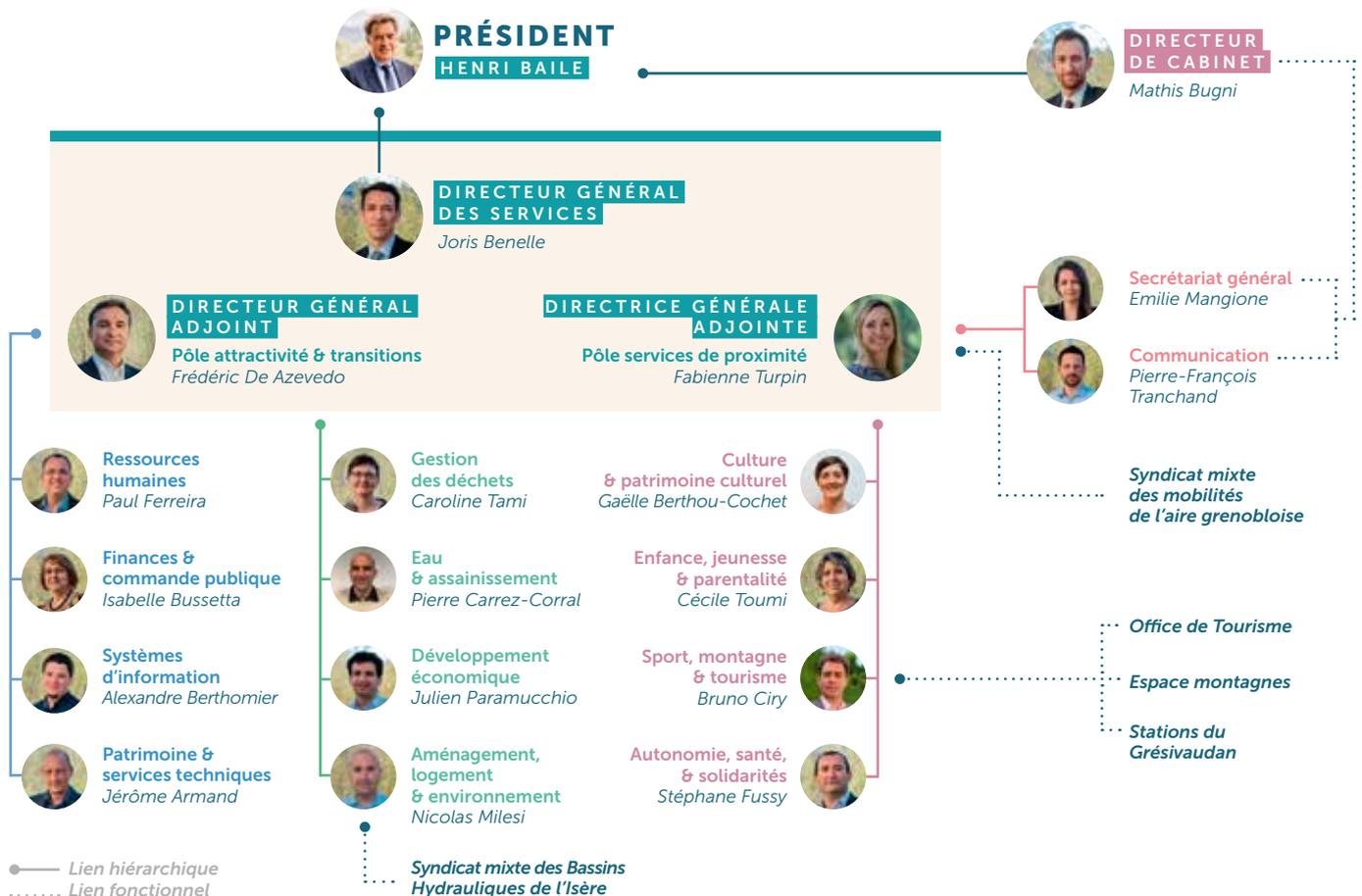
LE FONCTIONNEMENT DU GRÉSIVAUDAN

La vie d'une collectivité est construite autour d'un ensemble de services qui gèrent le volet opérationnel de l'ensemble des actions et politiques votées par les élus.



UN NOUVEL ORGANIGRAMME DES SERVICES

Afin de redéfinir des directions en lien avec les politiques communautaires, d'améliorer la lisibilité et de favoriser la transversalité, la collectivité a travaillé sur un nouvel organigramme des services. En accord avec les organisations syndicales, ce projet a été réalisé en deux temps. Une première étape a permis de redéfinir l'organisation générale (recrutement d'un nouveau directeur général adjoint, suppression ou création de directions, nouvelles dénominations de directions...) et la seconde, de finaliser dans le détail, l'organisation administrative au niveau des directions et ainsi de préciser les affectations finales des agents impactés par ces évolutions. Le nouvel organigramme est entré en vigueur le 1^{er} avril.



LES RESSOURCES HUMAINES

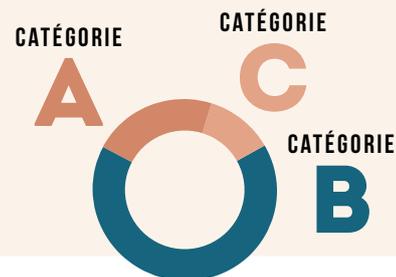
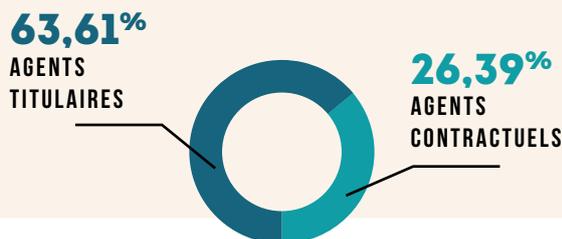
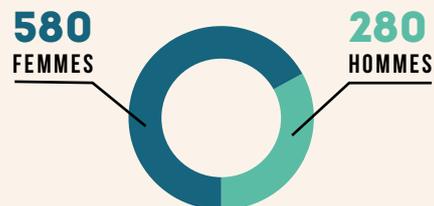
La direction des ressources humaines gère l'ensemble des effectifs (gestion du temps, payes, formation, recrutement...) permettant de faire fonctionner les services de la collectivité.



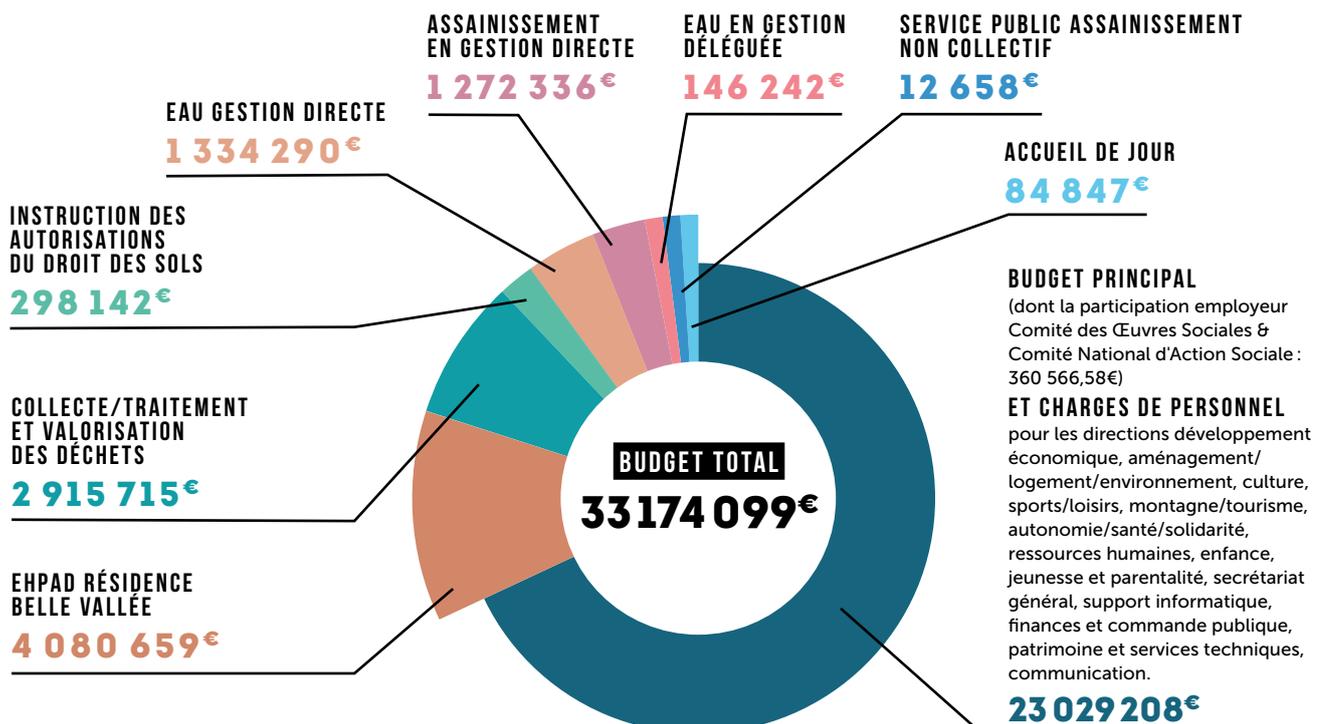
LES EFFECTIFS 2021

830 AGENTS

Dont 653 agents permanents, 43 agents en disponibilité pour raisons personnelles, familiales, de santé, 134 agents sur emplois non permanents (dont 19 agents en contrat d'apprentissage).



LES CHARGES DE PERSONNEL 2021





LES RECRUTEMENTS EN 2021

24 RECRUTEMENTS

suite à des créations de poste

167 RECRUTEMENTS

suite à des postes vacants, des remplacements, des accroissements temporaires d'activité, des fins de contrat sur emplois permanents, des évolutions d'organisation, des départs

13 NOUVEAUX APPRENTIS

à la rentrée scolaire 2020, soit un total de 21 apprentis au 31 décembre 2020

124 STAGIAIRES

• • • •



LA FORMATION

Comme en 2020, l'année 2021 aura été marquée par un certain nombre de sessions de formation annulées, reportées ou limitées en nombre de participants en raison de la crise sanitaire.

Seules 57.22% des journées prévues sur 2021 ont pu être réalisées.

484 agents formés (permanents, renforts et remplacements) sont partis au moins une fois en formation, soit 58.31% de l'effectif

58.31% des agents ont été formés avec une moyenne de 3.53 jours de formation par agent formé

1 710 jours de formation réalisés, sur 2 988 journées prévues

La formation représente 1.22% de la masse salariale

• • • •



AUTRES CHIFFRES

1035 DOSSIERS

de Déclaration Annuelle des Données Sociales (DADS) traités durant l'année

3550 ARRÊTÉS

et contrats conclus

800 BULLETINS

de salaire en moyenne chaque mois



LES FAITS MARQUANTS

Adoption des Lignes Directrices de Gestion pour une durée de deux ans. Il s'agit du document de référence pour la gestion des ressources humaines s'adressant à l'ensemble des agents de la collectivité. Ils ont ainsi à leur disposition les modalités de gestion des ressources humaines en matière de recrutement, d'affectation, d'évolution des carrières, de mobilité et d'égalité professionnelle.

Adoption du protocole Télétravail le 22 octobre, fruit d'une concertation avec les représentants du personnel. Ce dispositif s'applique à l'ensemble des personnels de la collectivité dont les missions sont télétravaillables, ayant acquis un bon niveau de maîtrise de l'activité du poste et démontré de l'autonomie, une bonne intégration et la connaissance de l'organisation de travail de l'établissement public. Cela répond également à de nombreux enjeux et avantages identifiés par la collectivité : meilleure qualité de vie au travail, protection de l'environnement... Compte tenu de la situation sanitaire, la mise en œuvre effective du Télétravail a été reportée à 2022.

Aménagement du temps de travail
Afin de répondre aux obligations fixées dans la loi du 6 août 2019 relatives au temps de travail, la collectivité a proposé un aménagement du temps de travail à 36h par semaine pour un temps plein ainsi que la génération de 6 jours de RTT. La mise en œuvre effective des 1607 heures a été soumise pour avis du Comité Technique et du CHSCT le 8 novembre 2021 et la délibération afférente a été adoptée au conseil communautaire du 29 novembre 2021.

Travaux relatifs à la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire : le Rifseep, en lien avec les encadrants et les représentants du personnel et avec l'accompagnement d'un cabinet de conseils. Suite à l'avis du Comité Technique, une délibération a été adoptée par le conseil communautaire le 17 décembre 2021. La mise en œuvre du Rifseep a permis de gagner en lisibilité, en transparence, en équité, tout en valorisant les expertises requises sur les postes, sans pour autant perdre en attractivité.

Mise œuvre du Document Unique (DU) /et son diagnostic relatif aux risques psychosociaux
À travers cet outil, la communauté de communes souhaite parfaire sa connaissance des risques encourus au sein de ses équipements et mettre en place des actions de prévention pertinentes et correctives couvrant les dimensions techniques, humaines et organisationnelles afin d'agir à terme sur l'ensemble des processus de prévention, mais aussi de contribuer à la réduction de l'absentéisme.

Crise sanitaire
S'agissant de la crise sanitaire, le monde du travail reste encore impacté en 2021 au travers des arrêts ponctuels de l'activité. Certains équipements ont dû s'adapter à des fermetures totales ou partielles plus ou moins longues entraînant pour certains des réouvertures tardives dans l'année (espace Aragon, piscines). Par ailleurs, certains agents ont été mis à disposition du centre de vaccination du Grésivaudan au Versoud pour apporter leur aide dans la campagne de vaccination massive engagée; centre de vaccination qui à l'automne 2021 a été délocalisé sur Crolles dans les locaux de la piscine intercommunale et là encore du personnel intercommunal.
(Voir page 32)

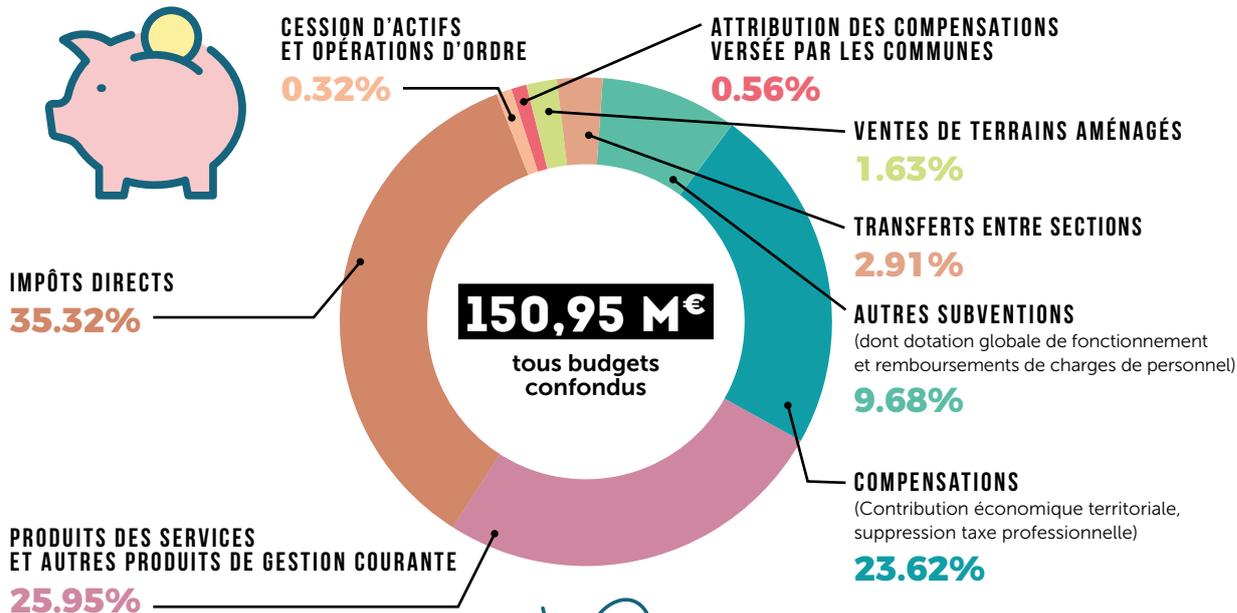
L'EXERCICE BUDGÉTAIRE

2021

Pour chaque budget, on distingue ce qui relève du fonctionnement (les opérations courantes nécessaires à la gestion quotidienne) et ce qui relève de l'investissement (les travaux d'équipement, de voirie, de maintien et/ou de renforcement du patrimoine mais aussi le remboursement de la part capital des emprunts en cours).

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

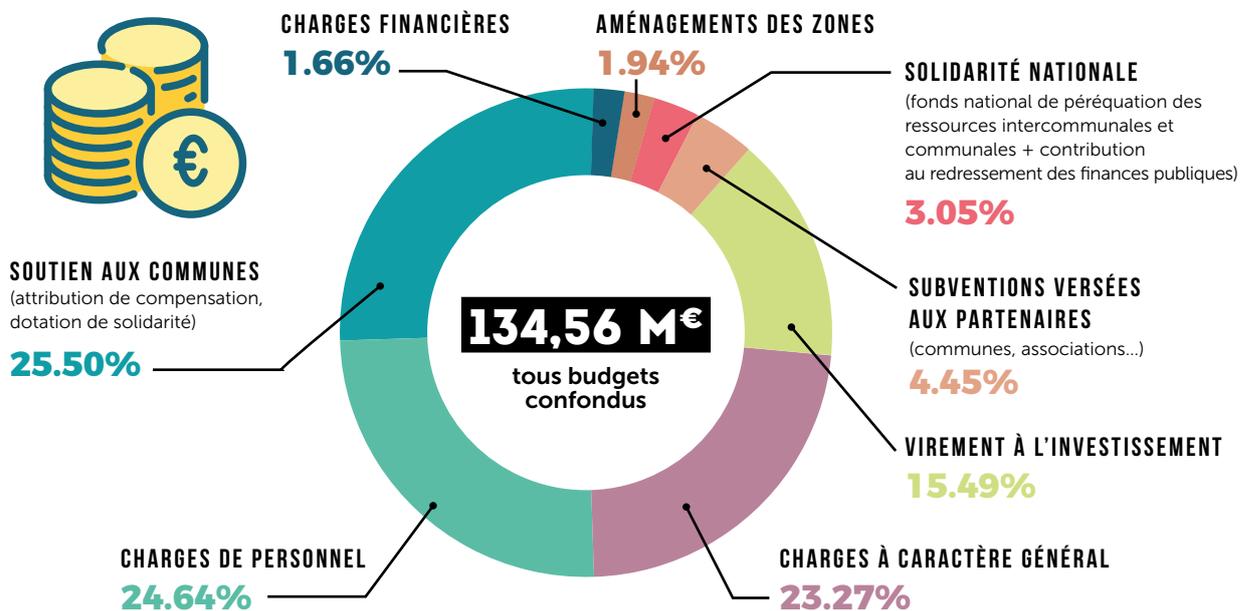
RECETTES



RÉSULTAT DE L'EXERCICE

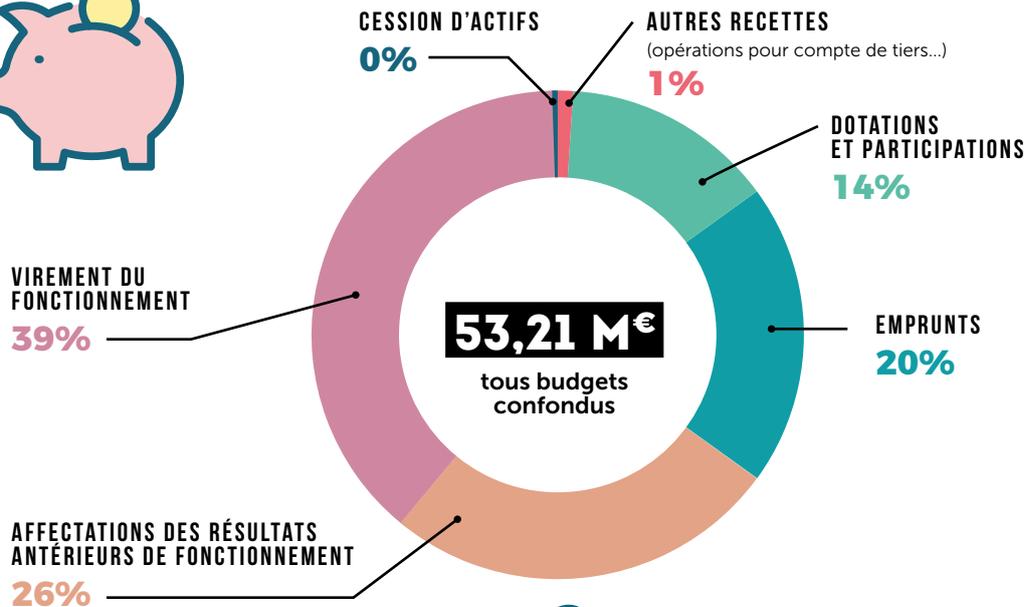
+ 16 381 787,08 €
excédent

DÉPENSES



LA SECTION D'INVESTISSEMENT

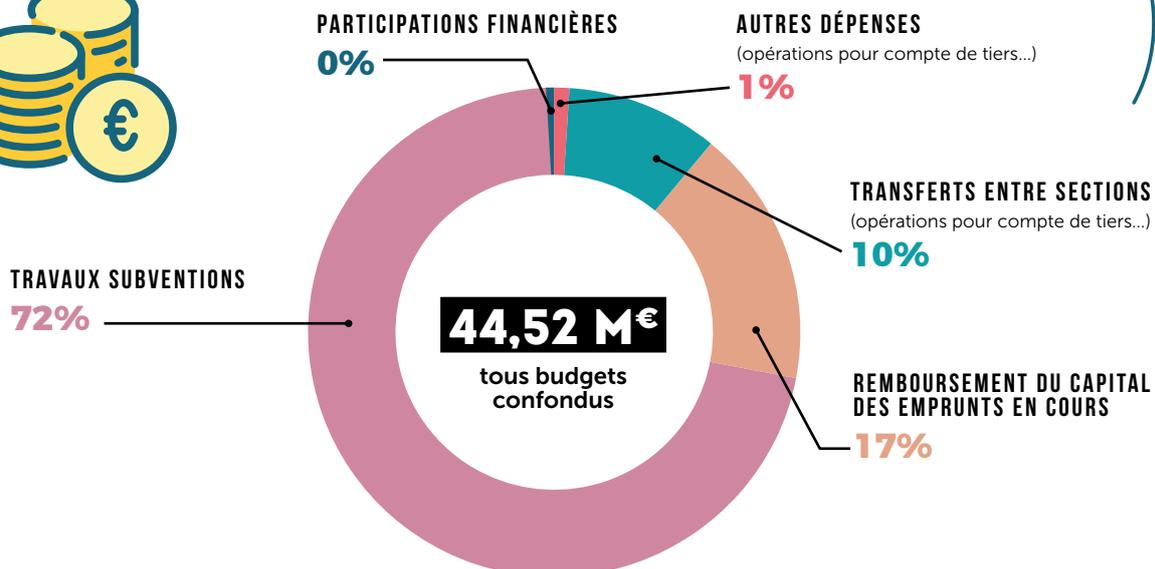
RECETTES



RÉSULTAT DE L'EXERCICE

+ 8 692 250,28 €
excédent

DÉPENSES





LA DETTE

LA DETTE PROPRE

En 2021, la communauté de communes a contracté des emprunts pour financer les investissements du budget principal (1,7 M€), du budget annexe de la montagne en gestion déléguée (2,3 M€) et du budget annexe relatif à la collecte, au traitement et à la valorisation des déchets (5,8 M€).

CAPITAL RESTANT DÙ (CRD)	TAUX MOYEN	DURÉE RESTANT AVANT L'EXTINCTION TOTALE DE LA DETTE	NOMBRE DE CONTRATS
68 804 662.23€	2,14 %	13 ANS ET 4 MOIS	254

RATIOS D'ENDETTEMENT 2021

RATIO DE DÉSENETTEMENT :
2,10 /ANNÉES

EN COURS DE LA DETTE :
655,76€ /HABITANT

ANNUITÉ :
79,89€ /HABITANT



LA DETTE GARANTIE

La communauté de communes accompagne le développement de son territoire en apportant sa garantie financière à des opérations qu'elle ne porte pas directement, principalement centrées sur la construction de logements ou le soutien touristique. En cas de défaillance des structures porteuses des opérations d'aménagement, la communauté de communes se substituera au paiement des échéances.

CAPITAL RESTANT DÙ (CRD)	TAUX MOYEN	DURÉE RESTANT AVANT L'EXTINCTION TOTALE DE LA DETTE	NOMBRE DE CONTRATS
66 354 519.00€	1,14 %	30 ANS ET 10 MOIS	449

Selon la classification GISSLER, la dette propre et la dette garantie par la communauté de communes ne présentent aucun risque.

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice 2021 = 1.77 %
(cf. article L 2252-1 du CGCT)

Pour mémoire: les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



LES RÉSULTATS

Les résultats cumulés des budgets de la communauté de communes ont évolué de la façon suivante :

RÉSULTATS CUMULÉS EN FIN D'ANNÉE			
ANNÉES	(TOUS BUDGETS CONFONDUS)	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL DES DEUX SECTIONS
2017	11 781 500 €	- 927 962 €	10 853 538 €
2018	47 204 781 €	- 10 411 516 €	36 793 265 €
2019	62 079 258 €	- 26 927 496 €	35 151 762 €
2020	54 247 069 €	- 26 309 394 €	27 937 675 €
2021	56 882 666 €	- 17 617 143 €	39 265 523 €

Pour 2021, le résultat cumulé s'élève à un peu plus de **39 M€**, signe de la bonne santé financière de la collectivité.



L'ÉPARGNE

La communauté de communes conserve un montant d'épargne nette (hors budgets annexes à fiscalité dédiée) qui lui permet d'aborder les exercices budgétaires futurs, en ayant les capacités financières pour :

- réaliser un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) solide,
- soutenir les politiques jugées prioritaires sur le mandat (cf. projet de territoire),
- élaborer un pacte financier et fiscal avec ses communes membres,
- renforcer les équipes pour se donner les moyens de ses ambitions,
- faire face à d'éventuels rééquilibrages des finances publiques qui pourraient se traduire par de nouvelles réformes financières et fiscales.



EN K€	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Ressources annuelles	93 442	104 005	104 207	106 732	106 637
Charges de fonctionnement	82 931	79 709	83 420	83 597	87 789
ÉPARGNE BRUTE	10 511	24 296	20 787	23 135	18 848
Charges financières	191	495	482	438	483
ÉPARGNE DE GESTION	10 702	24 791	21 269	23 573	19 331
Remboursement du capital	1 332	2 360	2 540	2 282	2 307
ÉPARGNE NETTE	9 179	21 936	18 247	20 853	16 541

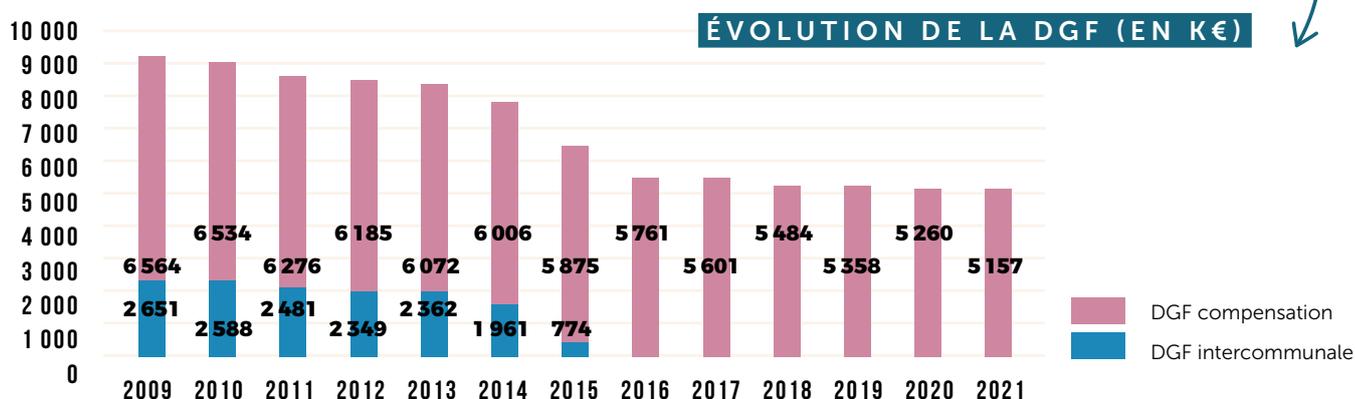
LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF)



La DGF comprend 2 parts :

- La dotation d'intercommunalité calculée à partir des critères suivants : population, potentiel fiscal par habitant et coefficient d'intégration fiscale.
- La dotation de compensation qui comprend principalement la compensation au titre de la suppression des salaires.

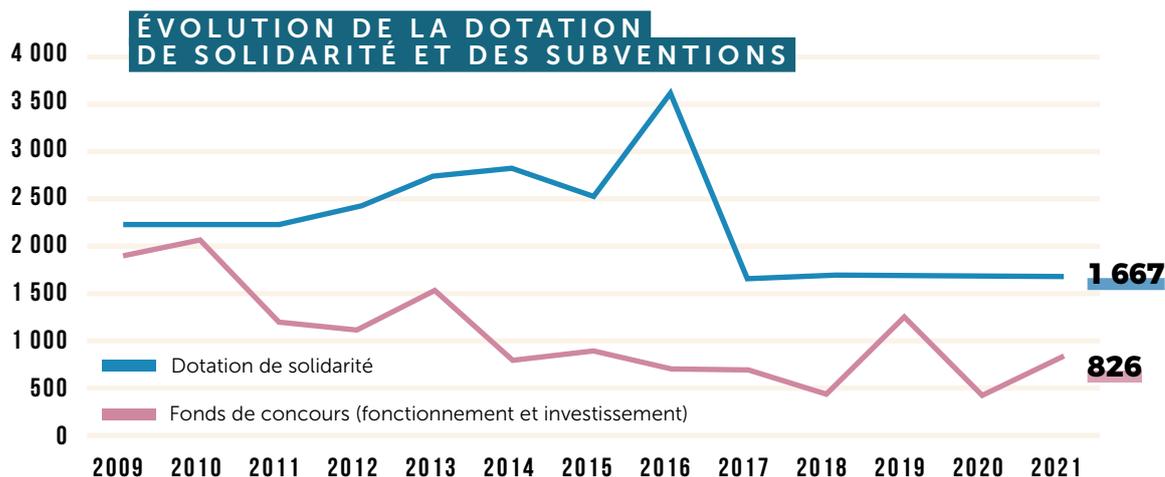
Depuis l'exercice 2016, dans le cadre de la participation des collectivités à la réduction du déficit public, la communauté de communes ne perçoit plus la dotation d'intercommunalité, et sa dotation de compensation accuse des baisses régulières.



LA DOTATION DE SOLIDARITÉ ET LES FONDS DE CONCOURS

Le soutien apporté par la communauté de communes à ses communes membres se décline en :

- Dotation de solidarité, versement facultatif nécessitant une délibération annuelle et prenant en compte prioritairement l'importance de la population et la richesse de la commune;
- Fonds de concours (de fonctionnement ou d'investissement).



LES AUTRES FONCTIONS SUPPORTS

Aux côtés de la direction des ressources humaines, des finances et de la commande publique, la collectivité peut compter sur les services ressources suivants :



LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le Secrétariat général est en charge à la fois de missions d'ingénierie (ingénierie et coordination territoriales, mobilité, recherche de subventions), de missions «Ressources» (affaires générales; affaires juridiques; archives-documentation; vie institutionnelle) ainsi que du pilotage de dossiers transversaux

CHIFFRES

11 BUREAUX COMMUNAUTAIRES

11 CONSEILS COMMUNAUTAIRES

453 DÉLIBÉRATIONS

14517 DOCUMENTS ENREGISTRÉS AU COURRIER



LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Elle accompagne les projets des différentes directions en concevant et réalisant des campagnes tous supports. Elle diffuse une information de proximité via ses différents outils institutionnels (site internet, magazine, réseaux sociaux...). C'est justement pour mieux diffuser le magazine intercommunal G L'info que le mode de distribution a été ajusté.

En plus de la diffusion en boîtes aux lettres, il est depuis mars 2021 disponible en point de dépôt dans plus de 150 commerces du territoire.



in En mars 2021, pour élargir ses canaux de communication, Le Grésivaudan a lancé sa page LinkedIn :

64 POSTS LINKEDIN SUR L'ANNÉE

f **570 POSTS FACEBOOK SUR 2021**

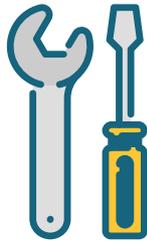
75 INFORMATIONS PRESSE ET COMMUNES ENVOYÉES

26 CAMPAGNES ABRIBUS

9 CONSEILS COMMUNAUTAIRES RETRANSMIS SUR YOUTUBE ET FACEBOOK

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Suite à l'appel à candidatures lancé fin 2020, les nouveaux membres du conseil de développement ont été recrutés. Il est désormais composé de 30 membres. Ils ont profité de l'année 2021 pour faire connaissance et mettre en place leur nouvelle organisation : élection des co-présidents, participation aux commissions et autosaisines envisagées.



LA DIRECTION PATRIMOINE ET SERVICES TECHNIQUES

Elle est chargée de la création, de la rénovation et de l'entretien du patrimoine de la communauté de communes. Elle intervient, en collaboration avec les autres directions de la collectivité, sur l'ensemble du territoire.

ELLE EST COMPOSÉE DE

27 AGENTS RÉPARTIS DANS 2 SERVICES

Le service patrimoine, participe à la création et la rénovation des équipements intercommunaux. Il gère la voirie des zones d'activités économiques, que ce soit en direct ou en partenariat avec les communes du territoire, et participe à l'élaboration de projets de voirie tels que la réalisation de nombreux équipements (piscines, multiaccueils,...). Il apporte également son expertise dans le cadre des aménagements paysagers réalisés par Le Grésivaudan.

Le service technique, est chargé de l'entretien technique, énergétique et réglementaire du patrimoine de la collectivité. Une équipe de 13 agents de terrain réalisent les travaux de maintenance qui peuvent être effectués directement par la communauté de communes. Ils interviennent tant sur des travaux d'espaces verts, que de menuiserie, de maçonnerie, d'électricité, de plomberie ou de peinture. Le service technique coordonne également les travaux d'entretien qui doivent être réalisés par des entreprises extérieures. Il veille au respect des normes en vigueur concernant les Établissements Recevant du Public et Établissements Recevant des Travailleurs.

Il met en œuvre les corrections nécessaires à l'évolution des règles concernant notamment la sécurité incendie, l'accessibilité et la protection de la santé. À ce titre, Le Grésivaudan met en œuvre son agenda d'accessibilité programmé.

 Le Grésivaudan est engagé dans une amélioration des équipements intercommunaux en vue d'une réduction des consommations avec notamment :

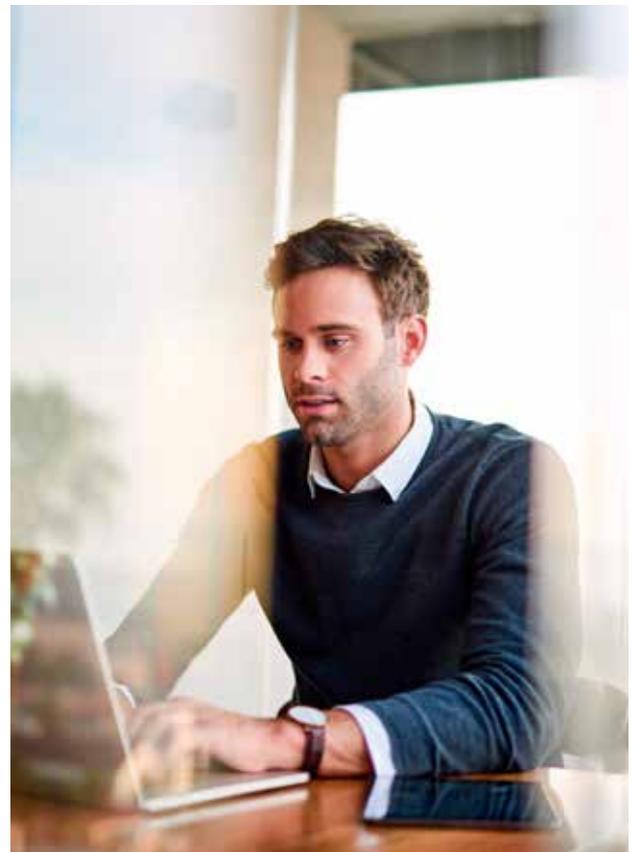
- la mise en place d'un suivi énergétique,
- l'amélioration de la régulation : supervision globale,
- des opérations de rénovation thermique et/ou amélioration de chauffage sur certains bâtiments (gymnase de Saint-Ismier, Accueil de Loisirs de Saint-Maximin),
- des études thermiques sur plusieurs bâtiments en vue de leur amélioration prévue au plan pluriannuel d'investissement 2022-2026.



LA DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Elle a poursuivi l'accompagnement des utilisateurs au quotidien, aussi bien pendant le travail à distance des agents qu'en présentiel, avec près de 3 400 tickets d'incidents traités sur l'année. La direction a planché sur des solutions et le développement d'outils permettant d'accompagner la mise en œuvre du télétravail comme par exemple le webphone, application permettant de passer et recevoir des appels téléphoniques à partir de sa ligne professionnelle, depuis chez soi.

Une organisation interne a été mise en place afin de rédiger et de diffuser des communications et fiches pratiques pour sensibiliser et informer les utilisateurs sur la cybersécurité, l'utilisation des différents outils... Le marché de sécurité informatique a été amélioré, le marché de téléphonie mobile a été renouvelé, le déploiement du logiciel de développement économique ou encore du Système d'information de gestion des ressources humaines s'est poursuivi.





LA DIRECTION DES FINANCES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

2 services: commande publique et gestion budgétaire. Elle pilote 13 budgets : 1 budget principal + 12 budgets annexes. (Collecte, traitement et valorisation des déchets, Camping intercommunal, EHPAD Résidence Belle Vallée, Accueil de jour Belle Vallée, Services mutualisés, Pépinières et ateliers relais, Zones communautaires, Montagne en gestion déléguée, Eau en gestion directe, Eau en gestion déléguée, Assainissement, SPANC).

LES OPÉRATIONS D'ACHATS

EN 2021, **4 258** BONS DE COMMANDE, ACTES D'ACHAT
299 MARCHÉS, PROCÉDURES DE MISE EN CONCURRENCE NOTIFIÉES ET/OU PUBLIÉES
4 021 CERTIFICATS DE PAIEMENTS ÉTABLIS DANS LE CADRE DES MARCHÉS PUBLICS

15% DES MARCHÉS EN COURS INTÈGRENT UNE CLAUSE ENVIRONNEMENTALE

9% DES MARCHÉS EN COURS INTÈGRENT UNE CLAUSE SOCIALE

8% DES MARCHÉS EN COURS INTÈGRENT LES 2 CLAUSES



LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

249 PROJETS D'INVESTISSEMENT RECENSÉS
29 363 ÉCRITURES COMPTABLES
75 085 FACTURES ÉMISES
18 876 FACTURES REÇUES
31 RÉGIES OU SOUS RÉGIES DE RECETTES ET/OU D'AVANCES

LES COMMISSIONS

12 COMMISSIONS DES FINANCES ONT ÉTÉ ORGANISÉES.

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) / Commission d'Attribution (CA) s'est réunie 10 fois.

ASSURER LA GESTION DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

La communauté de communes se mobilise pour préserver cette ressource fondamentale, garantir un service homogène à tous les usagers et harmoniser les tarifs sur l'ensemble du territoire.



Pour garantir la sûreté de l'eau, préserver l'environnement mais aussi répondre aux besoins des industriels du territoire, Le Grésivaudan a planifié d'importants travaux de remise en état des réseaux tant pour l'eau potable que pour l'assainissement.

Il s'est fixé l'objectif 0 conduite amiantée laissée en terre dans le cadre des travaux de rénovation de conduite.

CHIFFRES

28 STATIONS D'ÉPURATION

PRÈS DE **45 000** ABONNÉS

10 MILLIONS DE M³ D'EAU
CONSOMMÉS CHAQUE ANNÉE
SUR LE TERRITOIRE,
DONT **4,5 MILLIONS** DE M³
PAR LES INDUSTRIELS



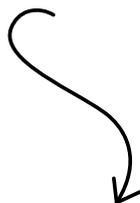
ZOOM SUR QUELQUES RÉALISATIONS MAJEURES

1

UN NOUVEAU TRAITEMENT DES EAUX USÉES À SAINT-MARTIN-D'URIAGE

La station d'épuration du Sonnant est condamnée à disparaître. Par une délibération du 25 janvier 2021, Le Grésivaudan a acté la collaboration avec Grenoble-Alpes-Métropole afin d'organiser le raccordement des eaux usées du bassin-versant du Sonnant au réseau de la Métropole de Grenoble. Le maître d'œuvre a été recruté au premier semestre 2021 et les études sont en cours.

MONTANT DES TRAVAUX
3,1 MILLIONS
SOUS LA MAÎTRISE D'OUVRAGE
DE GRENOBLE-ALPES-MÉTROPOLE



...

FIN DES TRAVAUX DU CIRCUIT D'ACHEMINEMENT DES EAUX USÉES ENTRE MONTBONNOT-SAINT-MARTIN ET SAINT-ISMIER.

Un circuit d'acheminement des eaux usées a été créé depuis le poste des Plantées jusqu'à l'usine de dépollution de Montbonnot-Saint-Martin en passant par le poste de refoulement de Secrétan. Ces aménagements vont permettre d'absorber les projets d'urbanisation connus à l'horizon 2035 tout en préservant le milieu naturel et la qualité de nos rivières.

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION
2,90 M€ HT DONT
UN PEU PLUS D'UN MILLION D'€ HT
FINANCÉS PAR L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE



2

...



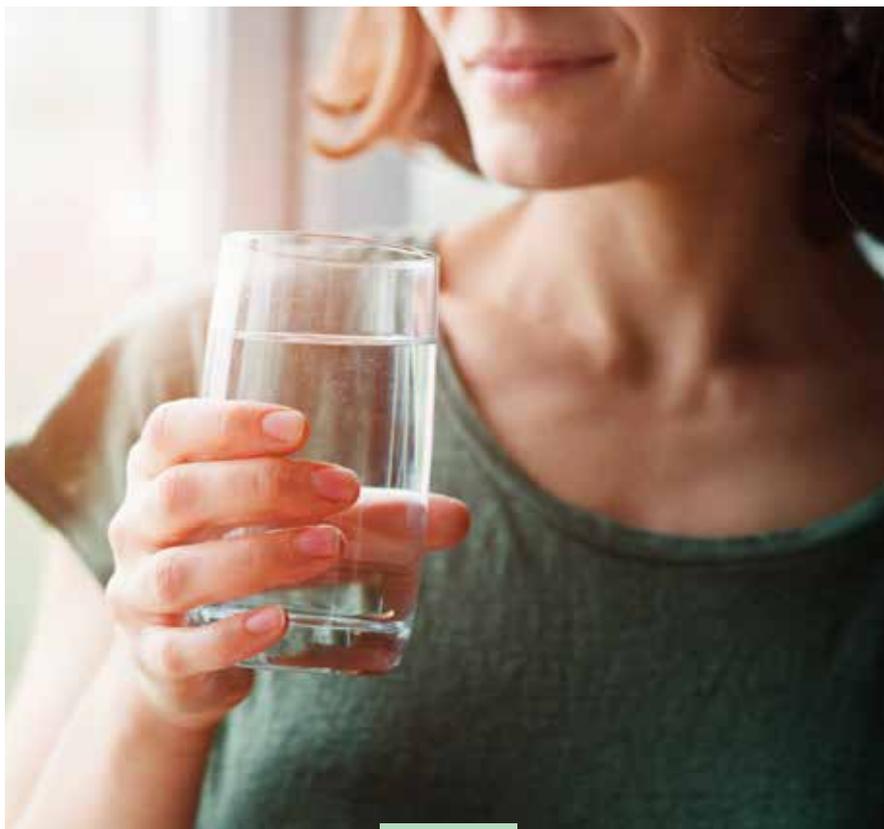
3

POURSUITE DES TRAVAUX DE LA 2^e CUVE DU RÉSERVOIR D'EAU DU CHÂTELARD À BIVIERS :

6 000 m³ pour sécuriser la principale source d'alimentation en eau potable des communes de Saint-Nazaire-les-Eymes, Saint-Ismier, Biviers, Bernin et Montbonnot-Saint-Martin. (Fin des travaux printemps 2022).

MONTANT GLOBAL DE L'OPÉRATION
3 850 000 HT





BÂTIR UN PROJET TERRITORIAL POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

La prise de compétence en 2018 et le vote de nouveaux tarifs en 2020, indispensables pour pallier les difficultés de gestion et l'équilibre précaire tant en termes financiers qu'organisationnels, ont généré des mécontentements de la part des usagers. Mécontentements que les élus ont entendu et Le Grésivaudan a fait le choix **de plancher sur un véritable projet territorial de l'eau.**

Un travail a été mené tout au long de l'année 2021 pour aboutir à plusieurs avancées :



- Une baisse de 16% pour le tarif cible du m³ des parts variables de l'assainissement collectif pour les communes en régie et en délégation.
- Une tranche supplémentaire pour les plus gros consommateurs industriels du territoire. Si les élus se sont engagés à soutenir le développement industriel de SOITEC et de ST Microelectronics via la réalisation de travaux permettant d'accroître leur alimentation en eau, ils ont fait le choix de créer une tranche supplémentaire pour la consommation au-delà de 150 000 m³, ce qui permettra de participer au financement des travaux.



BUDGET

4 BUDGETS ANNEXES DÉDIÉS

FONCTIONNEMENT :
16 429 109€

INVESTISSEMENT :
9 411 699€

*Montants intégrant la répartition des moyens et des ressources
(au prorata des budgets)*



AUTONOMIE, SANTÉ, SOLIDARITÉ

POUR BIEN VIVRE ET VIEILLIR DANS LE GRÉSIVAUDAN

Suite à l'évolution de l'organigramme de la collectivité, en mars 2021, la direction action sociale et culturelle est scindée en deux : création d'une direction culture et patrimoine culturel (p 60) et d'une direction autonomie, santé et solidarités.

Dans la continuité de la réorganisation des services, un travail de structuration des actions portées par Le Grésivaudan dans les domaines de l'autonomie, de la santé et de la prévention a été amorcé en 2021. Il a permis d'identifier plusieurs orientations stratégiques qui seront déclinées de manière opérationnelle en 2022.



L'AUTONOMIE

OBJECTIF

Accompagner les personnes âgées dépendantes par une prise en charge globale, mais aussi les personnes vieillissantes en favorisant le maintien à domicile et en soutenant les aidants, le tout en lien avec le Département de l'Isère, chef de file de l'action sociale.

• • • •



- **1 établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).**
- **Une stratégie d'accueil des nouveaux résidents** a permis au rythme de 2 nouvelles personnes par semaine de rétablir un taux d'occupation moyen de 92% en 2021. L'équipe de l'EHPAD a pu proposer tout au long de l'année, des activités et animations collectives respectant les protocoles sanitaires en vigueur. Le programme d'animations visait ainsi à renforcer le lien social et éviter le repli sur soi des résidents dans le contexte de restrictions sanitaires.
- **Ouverture de l'accueil de jour Belle Vallée à Froges.** Unique établissement du genre sur le territoire, l'accueil de jour est ouvert aux personnes souffrant de troubles neurodégénératifs de type Alzheimer et/ou troubles apparentés, pour leur permettre de rompre avec l'isolement et la solitude et de soulager leurs aidants. 9 places journalières sont attribuées, à raison de 1 à 3 fois par semaine et par personne, du lundi au vendredi (hors jour férié). À son ouverture, le taux d'occupation était de 55% puis il a augmenté progressivement jusqu'à atteindre 80,32% en moyenne sur l'année 2021.

Le Grésivaudan a participé au Salon de l'Autonomie qui se tenait à Bernin le 25 septembre, l'occasion d'évoquer le sujet du maintien à domicile des personnes âgées, du bien vieillir et de présenter l'accueil de jour Belle Vallée.



L'EHPAD VAINQUEUR DU DÉFI ANTI GASPI

Les CCI Auvergne-Rhône-Alpes et l'ADEME ont lancé un défi aux entreprises et collectivités du territoire : celui de réduire leurs déchets alimentaires. 24 entreprises et collectivités de la Région ont répondu présentes.



OBJECTIF

RÉDUIRE DE MOITIÉ (EN MOYENNE) LEURS DÉCHETS ALIMENTAIRES SUR UNE DURÉE D'1 AN (février 2020-mars 2021).

Conscientes qu'en la matière, leur marge de progression était grande mais n'ayant pas l'expertise suffisante, les équipes de l'EHPAD ont relevé le défi anti gaspi et ont ainsi pu être accompagnées et soutenues dans cette démarche vertueuse.

RÉSULTAT

L'EHPAD A REÇU LE PRIX COUP DE CŒUR DU JURY

Bien plus qu'une reconnaissance, ce prix est un vecteur de mobilisation et de motivation pour aller encore plus loin dans la lutte contre le gaspillage alimentaire avec comme fil rouge le bien manger.



LA SANTÉ

AFIN D'ADAPTER L'OFFRE DE SOINS SUR LE TERRITOIRE ET DE LIMITER LES INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES DE SANTÉ, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE DANS UNE POLITIQUE DE SANTÉ FORTE À TRAVERS LA CRÉATION D'UN PLAN TERRITORIAL DE SANTÉ SUR LE GRÉSIVAUDAN.

Les analyses quantitatives ont été présentées fin 2021.

Le 1^{er} semestre 2022 sera consacré aux analyses qualitatives pour une signature du Plan fin 2022.



L'EMPLOI ET L'INSERTION

UNE MAISON INTERCOMMUNALE POUR L'EMPLOI, LES ENTREPRISES ET LA FORMATION

Création actée par le conseil communautaire d'octobre. Elle permettra un rapprochement géographique de l'ensemble des structures de l'emploi et de l'insertion sur le territoire, un renforcement des liens entre les différents acteurs impliqués ; pour une politique territoriale de l'emploi renforcée.



LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

226 personnes accompagnées vers l'emploi dans le cadre du PLIE, dont 57 qui ont accédé à une solution d'emploi durable (CDI, CDD de plus de 6 mois, création d'activité officielle).

Plusieurs actions collectives ont été organisées :

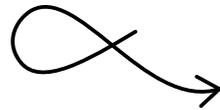
- **Action GPS vers l'emploi** : plateforme de services aux demandeurs d'emploi dans le but de leur apporter de l'information autour des thématiques suivantes : mobilité, création d'activité, communication professionnelle, formation.
- **Actions en faveur de la mobilité**
- **Arrêt sur image «valorisation de l'image de soi»** : action collective sur l'image et la confiance en soi, animée par une coach en image sur une durée de 3 jours.
- **Organisation d'une réunion sur le dispositif de validation des acquis de l'expérience** (VAE)
- **Organisation d'une journée d'information collective et de job dating** dans le cadre des clauses emploi avec le Pôle Emploi de Pontcharra.
- **Organisation d'une journée de préparation à l'entretien d'embauche** en partenariat avec la Mission Locale de Pontcharra.



La chargée de relations entreprises a accompagné 24 personnes dont 18 en suivi PLIE. Sur ces 24 personnes, 10 ont retrouvé un emploi durable.

Les clauses emplois :

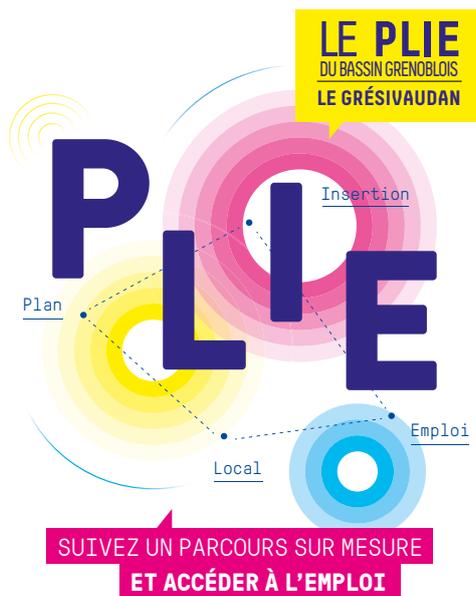
- 85 entreprises et agences d'interim en contact ou accompagnées dans le cadre des clauses emplois.
- 9 donneurs d'ordres accompagnés dans le cadre des clauses emplois.
- 6 donneurs d'ordres auprès desquels un suivi des heures a été réalisé.
- 23 opérations suivies correspondant à 49 marchés.
- 2 nouveaux lots réservés aux structures d'insertion pour l'activité économique.
- 26450 h de travail (soit 16,5 équivalents temps plein) ont été réalisées dans le cadre des clauses emploi dont 48% dans le cadre de marchés réservés aux structures d'insertion par l'activité économique.



CHIFFRES

226 PERSONNES
ACCOMPAGNÉES
VERS L'EMPLOI DANS
LE CADRE DU PLIE

57 PERSONNES ONT
ACCÉDÉ À UNE SOLUTION
D'EMPLOI DURABLE





LA PRÉVENTION

VIA SA POLITIQUE DE PRÉVENTION,
LE GRÉSIVAUDAN ENTEND INTERVENIR DANS DIFFÉRENTS DOMAINES :

- **L'inclusion numérique** : depuis 2018, 671 rendez-vous ont été réalisés dans les permanences numériques pour 311 usagers dont plus d'un quart sont revenus plusieurs fois.
- **L'accompagnement et la médiation auprès des élèves du collège de Pontcharra**. Au cours de l'année scolaire 2020-2021, il y a eu davantage de suivi d'élèves qui étaient en souffrance suite au confinement. En parallèle, les 19 élèves médiateurs sont intervenus 20 fois dans le cadre de médiations entre pairs durant l'année scolaire.
- La communauté de communes **soutient financièrement deux associations qui mènent des actions de prévention éducative** : l'APASE et Léo Lagrange. L'APASE intervient auprès d'adolescents en décrochage ou risque de marginalisation, qui échappent à bon nombre de dispositifs éducatifs. Le partenariat avec l'APASE fait l'objet d'une convention d'objectifs et de financement, conclue en 2021 pour une durée de quatre ans. La communauté de communes apporte son concours financier à hauteur de 165 762€ par an. L'association Léo Lagrange, actuellement gestionnaire de l'Espace Jeunes de Pontcharra, mène également des actions éducatives de proximité à destination des jeunes des communes de Pontcharra, Saint-Maximin, Barraux et Chapareillan. Ce partenariat fait l'objet d'une convention d'objectifs et de financement pour une durée de 3 ans. La collectivité s'engage à verser une subvention annuelle de 106 500€.

LE VOLET SOCIAL



En partenariat avec l'Association de Promotion en Milieu Voyageur, Le Grésivaudan a organisé plusieurs temps forts à destination des enfants de la communauté des gens du voyage : ateliers radio sur le thème « Comment apprendre », animations sur l'hygiène bucco-dentaire, mais aussi soutien scolaire, approche des notions de base de la citoyenneté (droits, devoirs, respect des autres...)





...



En octobre 2021, le conseil communautaire a acté la création d'un Espace France Services sur la commune du Plateau-des-Petites-Roches en remplacement de la Maison des Services au Public. Il sera géré par La Poste.
En complément de l'État, Le Grésivaudan a pris en charge une partie des travaux de rénovation pour un montant de 250 000€ TTC. La Poste quant à elle s'est saisie d'une partie des investissements (mobilier, sécurité, signalétique...) pour un montant de 50 000€.



BUDGET

BUDGET PRINCIPAL + 2 budgets annexes dédiés

FONCTIONNEMENT :
8 412 061€

INVESTISSEMENT :
1 016 479€

Montants intégrant la répartition des moyens et des ressources
(au prorata des budgets)

CENTRE DE VACCINATION

Pour faire face à la crise sanitaire et en collaboration avec les communes, Le Grésivaudan a piloté l'installation d'un centre de vaccination sur son territoire. Installé dans un premier temps au Versoud dans une salle communale, il a ensuite été relocalisé à Crolles dans un équipement communautaire.



INSTALLATION ET PILOTAGE DU CENTRE

Ouverture du centre de vaccination au Versoud le 1^{er} février, fruit d'une collaboration étroite avec la commune qui a mis à disposition les locaux de sa salle polyvalente et qui s'est chargée de la coordination. Pour le fonctionnement administratif au quotidien, Le Grésivaudan a notamment fait appel aux agents des différents équipements communautaires fermés en raison de la crise sanitaire (piscines, espace Aragon...).

Au début de l'automne, les contraintes sanitaires s'étant quelque peu allégées, la salle polyvalente a pu retrouver sa vocation première et Le Grésivaudan a fait le choix de maintenir sur son sol un centre de vaccination qui a été installé dans les locaux adjacents à la piscine intercommunale à Crolles aménagés pour l'occasion. La communauté de communes s'est chargée de la coordination, de la logistique et a mis à disposition et employé du personnel.



CHIFFRES

105 794
NB TOTAL D'INJECTIONS
ENTRE LE 1^{ER} FÉVRIER 2021
ET LE 19 MARS 2022
90 SOIGNANTS
ONT ÉTÉ MOBILISÉS

4 AGENTS COMMUNAUTAIRES
ONT ÉTÉ MIS À DISPOSITION
ET **16** AGENTS
(DONT 4 ÉTUDIANTS) DÉDIÉS
AU CENTRE DE VACCINATION
ONT ÉTÉ RECRUTÉS.

COÛT POUR
LA COLLECTIVITÉ
(hors vacation)
47 864€

LE CISP

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance est une instance de collaboration et de coopération entre les collectivités territoriales, les acteurs des secteurs économiques et sociaux, et les services de l'État - la Gendarmerie Nationale, le Parquet, la Préfecture, le Département de l'Isère, la délégation Militaire Départementale, les Mairies, la Police Municipale, les établissements scolaires, l'Inspection Académique-Directeurs Académiques des Services de l'Éducation nationale (IA-DASEN). Il est piloté par la communauté de communes.

LUTTER CONTRE LA DÉLINQUANCE ET L'INSÉCURITÉ

Le 13 décembre 2021 s'est tenue la Plénière du CISP, l'occasion de faire le point sur les actions en cours et en particulier sur le déploiement de la vidéo-protection sur le territoire. Le Grésivaudan, la Gendarmerie et les Polices municipales entendent ainsi renforcer leur partenariat pour lutter encore plus efficacement contre la délinquance, le sentiment d'insécurité et augmenter le taux d'élucidation; le tout pour une meilleure coordination et une réactivité amplifiée.

Sur le terrain, les caméras permettront un contrôle des flux sur les principaux axes routiers ainsi que sur les espaces publics et les lieux stratégiques; de quoi permettre des investigations à posteriori, d'identifier plus rapidement des auteurs d'actes délictueux et de rechercher des personnes dans le cadre de disparitions inquiétantes.

Le schéma d'action et de déploiement proposé par la Gendarmerie et validé par Le Grésivaudan s'étend sur 15 communes. Les équipements devraient être installés au printemps 2022.



COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION

1 077 246€

Reste à charge pour
**Le Grésivaudan après obtention
de subventions auprès de
la Région Auvergne-Rhône-Alpes
et du Fonds Interministériel
de Prévention de la Délinquance :**
759 064€.

Via le CISP, Le Grésivaudan s'implique auprès des jeunes dans le cadre de la Journée Nationale de la Résistance :

parcours mémoriel, cérémonie, visite de musées... Dans ce cadre, le territoire a d'ailleurs été labellisé «devoir de mémoire».



Une rencontre a été organisée avec l'Officier du Ministère Public et l'ensemble des polices municipales locales

afin de créer un réseau des polices municipales et que chacune puisse échanger sur les problématiques rencontrées au quotidien. Sur le terrain, ce réseau prend tout son sens lors de la tenue d'événements d'envergure. Pour la Coupe Icare par exemple, les polices municipales sont mutualisées.



• • • •

Conventionnement avec France Victimes Grenoble.

La présence d'un juriste en brigade a été pérennisée et une 3^e permanence est désormais opérationnelle sur le territoire.



Poursuite du partenariat

avec E-Enfance. Cette association reconnue d'utilité publique, intervient dans les établissements scolaires pour lutter contre le cyber harcèlement et sensibiliser aux bonnes pratiques sur le web.

MOBILITÉ



Pour répondre à ces enjeux, en cohérence avec les territoires voisins. Le Grésivaudan a transféré au Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise, sa compétence mobilité au 1^{er} janvier 2020. C'est désormais lui qui structure le réseau de transport en commun et aménage les axes et équipements destinés à fluidifier la circulation. Sur le territoire du Grésivaudan, projets et chantiers vont bon train.

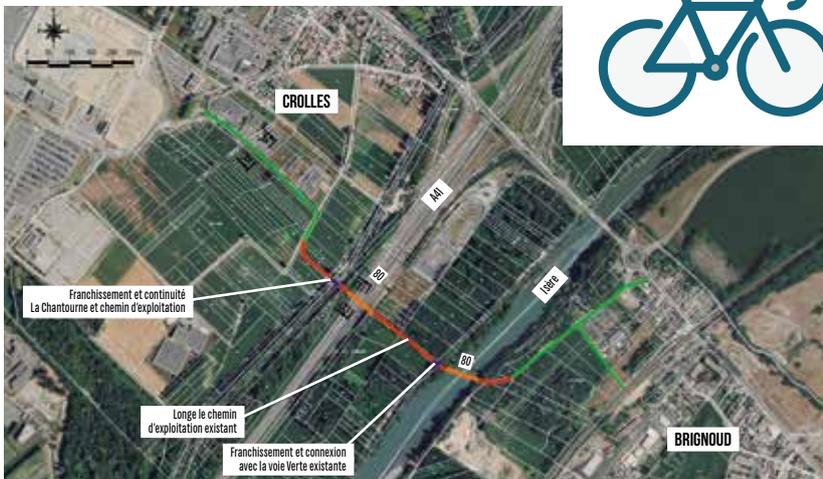


UN ENJEU DU QUOTIDIEN

MISE EN SERVICE DU BARREAU DE LA GRANDE ÎLE

Le 3 mars 2021, les élus du territoire inauguraient le Barreau de la Grande Île au Versoud. Cofinancé par le Département de l'Isère et Le Grésivaudan, les objectifs de cet aménagement routier sont multiples : détourner les flux du passage à niveau de Lancey, favoriser la fluidité des échanges, accompagner le développement des zones économiques de la Grande Île et du Pruney et améliorer la qualité de vie des habitants du Pruney et de Lancey par la diminution de la circulation.

• • • •



DU 2 AU 31 MAI 2021 CONCERTATION LIAISON PIÉTONS-CYCLES CROLLES-BRIGNOUD

Une première participation numérique sur le territoire qui a mobilisé. En raison du contexte sanitaire, les ateliers se sont tenus à distance et ont attiré un public varié.

Le tracé est désormais arrêté, la traversée inter-rives reliera donc la ZA Crolles/Bernin à la gare de Brignoud, en quasi ligne droite, soit une distance d'environ 1,5 km. Le tracé choisi se situant dans un périmètre peu urbanisé, cela permet d'envisager des voies larges (5,5 mètres) afin d'éviter les « conflits » entre les différents usages et usagers. Début des travaux 1^{er} semestre 2023.

- Liaison inter-rive Projet à niveau par rapport à l'existant
- Liaison inter-rive Projet en remblai par rapport à l'existant
- - - Liaison ultérieure au futur Pôle gare de Brignoud
- Section de type passerelle (PS)
- Section de type cadre BA (PI) rétablissement des cours d'eau ou voies existantes

CHIFFRES

300 COMPTES CRÉÉS
SUR LA PLATEFORME
SMMAG

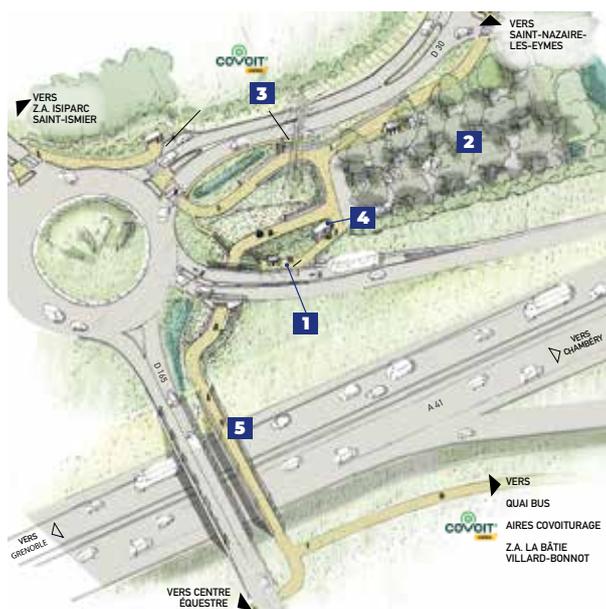
180 PARTICIPATIONS
À L'ENQUÊTE EN LIGNE

10 CONTRIBUTIONS
LIBRES DÉPOSÉES SUR
L'ESPACE PRÉVU À CET EFFET

4 ATELIERS PUBLICS
POUR **46** INSCRITS



Déménagement de l'Agence de Mobilité
au cœur du nouveau centre commercial
à Crolles en octobre 2021.
Elle a été inaugurée le 20 novembre 2021.



PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE LA BÂTIE, LES TRAVAUX SE POURSUIVENT

Les travaux d'aménagement de voirie sur la RD30, destinés à sécuriser les entrées et sorties du parking sont désormais terminés. Côté stationnement, le parking de rabattement a été mis en service au premier trimestre 2022 en même temps que l'aire de covoiturage dotée du dispositif M'Coovit. En complément, le SMMAG travaille sur l'aménagement d'une passerelle qui enjambera l'A41, destinée aux déplacements piétons et vélos. Cette dernière permettra de relier en toute sécurité la ZA Isiparc, le quartier du Moulin et la ZA de La Bâtie. Avec AREA, le SMMAG prévoit également l'aménagement d'arrêts de transport en commun sur les bretelles de sortie de l'autoroute, aussi bien en direction de Grenoble que de Chambéry pour fluidifier le parcours des lignes régionales.

• • • •

Les résultats ont été annoncés le 6 octobre 2021 et 7 projets présentés par le SMMAG ont été retenus. Il bénéficiera ainsi de 8,7 millions d'euros pour notamment les pôles d'échanges multimodaux du territoire : Domène, Brignoud, Goncelin.

LE SMMAG GRAND GAGNANT
DU 4^e APPEL À PROJETS DE L'ÉTAT
« TRANSPORTS COLLECTIFS
EN SITE PROPRE »



BUDGET

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT :
1 221 008 €

INVESTISSEMENT :
1 896 652 €

Montants intégrant la répartition des moyens et des ressources
(au prorata des budgets)

+ Budget transféré au SMMAG

MONTANT DU VERSEMENT MOBILITÉ : **13 312 912 M€**

AMÉNAGEMENT, LOGEMENT, ENVIRONNEMENT

Le Grésivaudan agit avec les communes pour aider les habitants à trouver un logement, le rénover ou l'améliorer.



LE PLAN LOCAL DE L'HABITAT

2021 est l'année du lancement de l'élaboration d'un nouveau Programme Local de l'Habitat, afin de doter la collectivité d'un nouveau Programme sur 2023-2028. Ce document stratégique de mise en œuvre de la politique de l'habitat définit sur 6 ans les objectifs et principes d'une politique visant principalement à répondre aux besoins en logements et en hébergements, en cohérence avec les autres politiques publiques. Une première phase d'état de diagnostic a été amorcée, nourrie des rencontres politiques entre la communauté de communes et chaque commune membre.

En 2021, 26 communes ont été rencontrées pour échanger sur leurs problématiques liées à l'habitat; les rendez-vous en commune se sont poursuivis sur les premiers mois de l'année 2022.

• • • •

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

2021 marque la fin d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Elle s'est déroulée sur 4 ans et a permis d'accompagner la réhabilitation de près de 286 logements de propriétaires occupants. L'engagement financier public s'élève à 3,6 M€ dont 408 000€ de la part de la communauté de communes.



CHIFFRES

127 LOGEMENTS
POUR DES TRAVAUX
D'ADAPTATION
AU VIEILLISSEMENT
OU AU HANDICAP



158 LOGEMENTS
POUR DES TRAVAUX
DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
DONT 1 POUR TRAVAUX LOURDS,
SORTIE D'INSALUBRITÉ

9 LOGEMENTS LOCATIFS
PRIVÉS AVEC LOYER SOCIAL



Dans le cadre de l'accompagnement des bailleurs sociaux, Le Grésivaudan a validé techniquement 7 projets soit un total de 81 logements, dont les subventions seront engagées sur le budget 2022.

MONTANT DES SUBVENTIONS
380 000€

• • • •

PARTENARIAT AVEC L'AURG

Le partenariat avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise s'est renforcé. Il comprend plusieurs axes : une aide et des conseils d'urbanisme apportés à 5 communes sur leurs projets (études, documents d'urbanisme), l'accompagnement des communes pôles de centralité dans le cadre de la phase d'initialisation de l'Opération de Revitalisation de Territoire, l'assistance à la communauté de communes dans ses plans et programmes (élaboration du Programme Local de l'Habitat, Schéma de planification, étude bassins de vie/bassins de services, appui au recensement des rez-de-chaussée commerciaux, participation à l'observatoire de l'agglomération grenobloise OBS'Y).

ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Depuis 2015, l'intercommunalité propose aux communes un service Droit des Sols pour instruire les autorisations d'urbanisme déposées sur leur territoire et leur apporter des conseils en matière d'urbanisme réglementaire.

35 COMMUNES
FONT APPEL À CE SERVICE MUTUALISÉ

UNE ANNÉE 2021 SOUS LE SIGNE DE LA DÉMATÉRIALISATION

L'intercommunalité a mutualisé avec 37 communes ses outils d'instruction pour permettre aux communes de répondre à leurs obligations au 1^{er} janvier 2022 en matière de dématérialisation des autorisations d'urbanisme.

Durant toute l'année 2021, le service Autorisation Droit des Sols mutualisé/Système d'Information Géographique (SIG) s'est mobilisé pour préparer cette échéance en :

- mutualisant les outils d'instructions (logiciel métier et environnement standard du SIG),
- proposant une solution liée pour permettre le dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme par voie dématérialisée et l'instruction par le biais d'une téléprocédure complète.

AUTORISATIONS D'URBANISME, UN NOUVEAU SERVICE EN LIGNE

≈ 3500 habitants

A compter du 1^{er} janvier 2022, toutes les communes doivent être en mesure de recevoir sous format électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme et les déclarations d'intention d'alléger.

Pour répondre à cette obligation, la commune de [] vous propose de saisir par voie électronique votre demande via une plateforme dédiée : Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

QUELS SONT LES AVANTAGES DE LA DÉMARCHE EN LIGNE ?

Une démarche en ligne plus simple, plus rapide et accessible à tous.

- Un service en ligne accessible depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer en mairie ou de poster votre dossier.
- Une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et recevoir les erreurs de saisie.
- Un gain de temps et d'argent. Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.
- Un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel.



Le service foncier assure la gestion du patrimoine intercommunal et procède aux acquisitions nécessaires aux projets mis en œuvre par Le Grésivaudan notamment en matière de petite enfance pour la construction de nouveaux multiaccueils, d'économie pour le développement des zones dédiées ou encore de l'eau et de l'assainissement pour la protection des captages d'eau potable. Il accompagne également certaines communes dans le cadre des portages fonciers pour le développement de leurs projets d'équipement par exemple.



SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le SIG du Grésivaudan a été partagé auprès de 37 communes du territoire en complément de l'outil métier pour l'instruction des autorisations d'urbanisme. Ces communes disposent d'un environnement standard dédié (cadastre, photos aériennes, documents des risques, documents d'urbanisme numérisés...).

Le SIG du Grésivaudan a été par ailleurs mobilisé pour la réalisation de diverses études, les points de collecte de proximité par exemple. Des environnements dédiés consacrés à des politiques mises en œuvre par Le Grésivaudan ont été conçus par exemple dans le cadre de la gestion des domaines skiables.



CONSULTANCE ARCHITECTURALE

Le Grésivaudan, en partenariat avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Isère, poursuit en 2021 sa proposition d'une consultance avec deux architectes conseil. 15 communes du territoire sont adhérentes.

Ce service gratuit est destiné aux personnes ayant un projet de construction ou d'aménagement et souhaitant obtenir des renseignements (qualité architecturale, matériaux, coûts, intégration dans l'environnement, économies d'énergie...).

CHIFFRES

15 COMMUNES
DU TERRITOIRE
SONT ADHÉRENTES

1350 DOSSIERS
D'AUTORISATIONS
D'URBANISME
TRAITÉS EN 2021



30 CONSULTANCES
ARCHITECTURALES
ASSURÉES
SUR 9 COMMUNES





AGIR POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le Grésivaudan a lancé la révision de son Plan Climat Air Énergie Territorial. Par ce document, la collectivité s'engage pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique ainsi que dans le développement des énergies renouvelables. Elle coordonne et met en place des actions pour améliorer la qualité de l'air.

La collectivité participe en parallèle à la révision du Plan de Prévention de l'Atmosphère de la région grenobloise par l'État : participation active aux ateliers, comité technique et comité de pilotage, copilotage politique d'un atelier, proposition d'actions.

Elle a également lancé une étude d'opportunité d'une ZFE-m (Zone faible Emission-mobilités) sur son périmètre.



ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Cet accompagnement prend la forme d'Appels à Projets rénovation thermique des bâtiments publics et rénovation de l'éclairage public. La collectivité organise également des ateliers à destination des élus sur le thème de la transition énergétique.

Pour la rénovation thermique, Le Grésivaudan est intervenu en 2021 sur 3 projets :

- Les anciens locaux de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie à Villard-Bonnot pour un montant de 41 882€ (coût total du projet : 818 000€ HT)
- La salle polyvalente de La Terrasse pour un montant de 63 100€ (coût total du projet : 414 470€ HT)
- Le gymnase du Versoud pour un montant de 50 194€ HT (coût total de l'opération 711 351€ HT)

En parallèle, l'Association pour une GEstion Durable de l'ENergie a accompagné 47 projets (rénovation, réseau de chaleur, énergies renouvelables... sur 26 communes, via des cofinancements communauté de communes, Région Auvergne-Rhône-Alpes et ADEME).



LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

En 2021, 5 projets ont été notifiés, pour un montant global de 286 072€ HT et une aide financière accordée par Le Grésivaudan de 63 296€.

Communes concernées :
Le Touvet, Saint-Vincent-de-Mercuze, La Pierre, Bernin, Le Versoud.

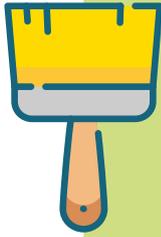
3 ATELIERS :



- «Ma commune, acteur clé de la transition climat air énergie»
- «Décret tertiaire»
- « Bois énergie»



RENOV'ÉNERGIE



Le Grésivaudan est adhérent au Service Public de Performance Énergétique de l'Habitat, porté par la Région et le Département. Le dispositif Rénov'énergie rentre dans cette labélisation, qui apporte de nouveaux moyens financiers à destination des particuliers et des entreprises.

ACCOMPAGNER LES PARTICULIERS

Sur 2021, 1 045 conseils téléphoniques ont été apportés sur les aspects techniques et financiers des travaux de rénovation de logements individuels, dont 26 pour les copropriétés. 298 personnes ont été reçues sur rendez-vous, pour étudier leurs projets au cours des permanences proposées sur le territoire.

5 copropriétés ont été accompagnées pour se mobiliser dans un projet de rénovation performante.

39 projets de rénovation globale ont été accompagnés par les bureaux d'études thermiques référencés par Le Grésivaudan.



• • • •



DES ANIMATIONS À DESTINATION DU GRAND PUBLIC

Une matinée conseil co-organisée avec la commune de Barraux et le Parc Naturel Régional de Chartreuse, a été organisée le 2 octobre, suivie l'après-midi d'une visite de chantier exemplaire à Barraux.

Pour cette matinée, les conseillers de l'AGEDEN, de SOLIHA, le CAUE et l'ADIL et des professionnels RGE se sont mobilisés pour répondre au public. Une trentaine de personnes sont venues se renseigner auprès des différents intervenants.

Des sensibilisations à la rénovation énergétique par la manipulation de caméras thermiques ont été proposées fin novembre et début décembre sur les communes de Crêts en Belledonne et du Versoud.

• • • •

PRIME AIR BOIS

351 DOSSIERS DÉPOSÉS EN 2021



Une campagne d'audit commune sur les 3 territoires (Grésivaudan, Métropole de Grenoble et Pays Voironnais) a été réalisée afin de contrôler les installations subventionnées dans le cadre de la Prime Air Bois.



6 ateliers sur la bonne utilisation du chauffage au bois (granulés et bûches) ont été organisés pour les bénéficiaires de la prime air bois. Ils ont rassemblé 90 participants.



FONDS SOLAIRE THERMIQUE

20 DOSSIERS DÉPOSÉS

SENSIBILISER LES JEUNES À L'ENVIRONNEMENT



8^e édition du Défi Class'Énergie. 100 élèves de 4 classes volontaires, ont participé à ce concours dont l'objectif est d'économiser le plus possible d'énergie (électricité, chauffage, eau) dans leurs établissements scolaires.



Le Grésivaudan soutient Grési21 et son projet Énergie Jeunes via le financement d'une formation de 2 jeunes en service civique dont la mission sera de sensibiliser le jeune public sur la maîtrise de l'énergie.



LE TRÈS HAUT DÉBIT

La mission du Grésivaudan est de faciliter le déploiement de la fibre sur le territoire via le réseau d'initiative publique mis en œuvre par le Département.

La communauté de communes finance à parts égales avec le Département, les travaux et fait le relais entre les futurs bénéficiaires de la fibre (communes, entreprises, habitants) et le Département.

Une réunion des partenaires a été organisée par le Département fin novembre pour faire un point global sur l'avancée du déploiement et des travaux de reprises effectués. Afin d'échanger au sein des territoires, le Département projette de nouvelles rencontres durant le 1^{er} trimestre 2022.

29 761 PRISES SONT DÉPLOYÉES
ET FONCTIONNENT AU 31 DÉCEMBRE 2021
SUR UN TOTAL DE 62 474

Pour suivre le raccordement commune par commune
www.iserethd.fr



BUDGET

BUDGET PRINCIPAL + 1 budget annexe

FONCTIONNEMENT :
2 116 781 €

INVESTISSEMENT :
4 091 715 €

Montants intégrant la répartition des moyens et des ressources
(au prorata des budgets)

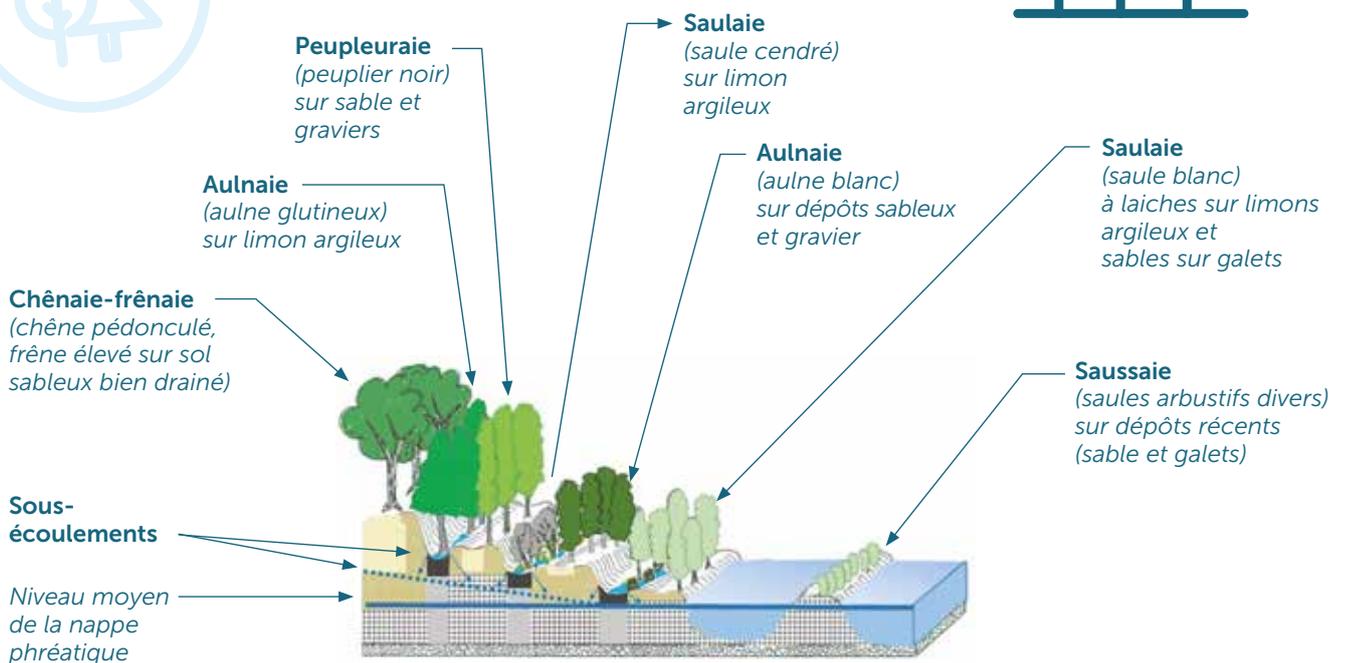
PRÉVENIR LES INONDATIONS ET GÉRER LES MILIEUX AQUATIQUES

C'est le SYMBHI (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère) qui est en charge de cette compétence pour Le Grésivaudan.



ISÈRE AMONT

Le gros des travaux du projet Isère amont démarré en 2012 et porté par le SYMBHI s'est terminé fin 2020. Sur 2021, certaines gravières ont été reconnectées à l'Isère afin de favoriser la biodiversité.



Copyright J. Girel, 2016

3 ÉTANGS

RECONNECTÉS : MANON À LA
PIERRE, ÎLES DU FAY À LUMBIN,
ÉTANG CARRÉ DE GONCELIN



CHIFFRES

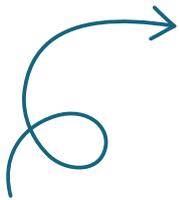
8 ÉTUDES GLOBALES
DE SCHÉMAS D'AMÉNAGEMENT
INTÉGRÉS LANCÉES EN 2021

...



ZOOM SUR LES SCHÉMAS D'AMÉNAGEMENT INTÉGRÉS

Plusieurs études de schémas d'aménagement intégrés ont été lancées en 2021 sur les bassins versants torrentiels de la vallée. L'objectif est de définir, à des stades avancés, des aménagements cohérents pour protéger les enjeux des crues torrentielles et de valoriser les milieux aquatiques. Parmi les bassins versants concernés, le torrent de la Combe de Lancey, touché sévèrement par la crue de 2005 fait l'objet d'une attention particulière; le projet d'aménagement du torrent est travaillé en étroite concertation avec la commune de Villard-Bonnot qui planche également sur la requalification du site des papeteries.



CROLLES-LUMBIN : INONDATIONS TORRENTIELLES CONTRÉES PAR LE SYMBHI

Les pluies importantes qui se sont abattues sur un épais couvert neigeux les 29 et 30 décembre 2021 ont fait sortir le torrent de Montfort de son lit, causant de nombreux dégâts notamment sur le funiculaire. Des travaux ont été entrepris en urgence dès le 29 au matin afin de remettre le torrent dans son lit et de préserver les environs. Les interventions du SYMBHI, complétées par celles de l'Association Syndicale et celles des communes, qui avaient activé leurs Plans Communaux de Sauvegarde ont permis de protéger les biens et les personnes. Les travaux de remise en état se poursuivent.



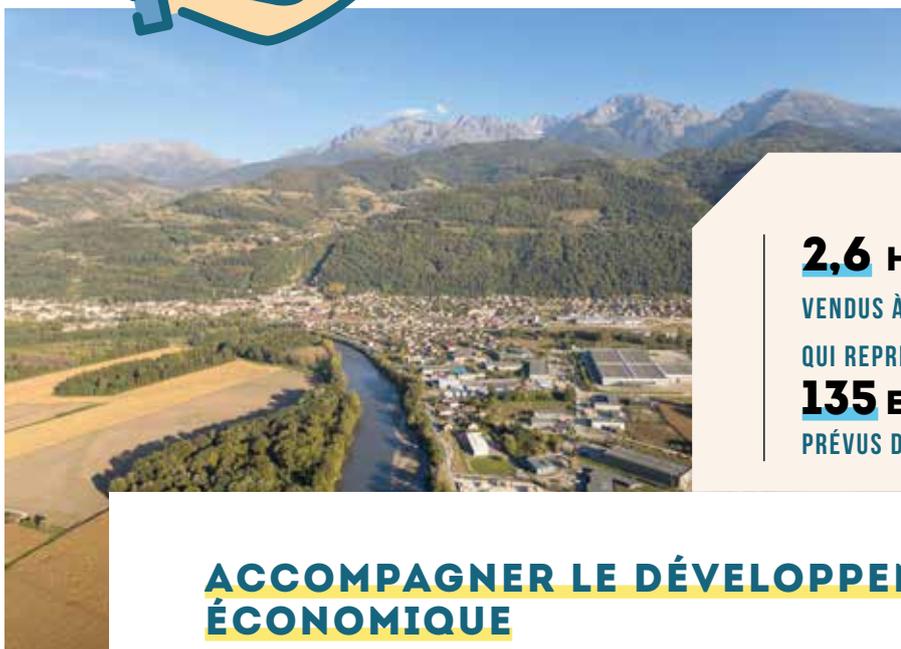
BUDGET

BUDGET TRANSFÉRÉ AU SYMBHI

MONTANT DE LA TAXE GEMAPI : 1,5 M€

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Grésivaudan soutient l'entrepreneuriat et les entrepreneurs, et ce quelle que soit la taille de leur entreprise. Le service développement économique propose une large palette de services : mobilisation des aides financières, étude des montages de dossiers, mise en réseau, accompagnement dans la gestion des ressources humaines...



CHIFFRES

2,6 HA DE FONCIER
VENDUS À 11 ENTREPRISES
QUI REPRÉSENTENT
135 EMPLOIS (+85 EMPLOIS
PRÉVUS DANS LES 3 À 5 ANS)

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La collectivité avec ses 48 Zones d'Activités joue un rôle de facilitatrice auprès des entreprises en quête de locaux mais aussi de foncier. Le service développement économique assure également une veille de l'offre de bureaux et de locaux industriels sur le territoire pour accompagner le développement des entreprises.

Un développement raisonné, l'objectif est de densifier les espaces économiques existants en utilisant notamment le Droit de Préemption Urbain afin de préserver au mieux les terrains agricoles et naturels, car le développement économique, c'est aussi le soutien aux filières agricoles et forestières qui occupent une place de choix sur notre territoire et pour lesquelles Le Grésivaudan s'engage.

• • • •

LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Acquisition de deux bâtiments via le Droit de Préemption Urbain :

- Bâtiment de la SCI ROBESPIERRE sur le Pôle Bois de Goncelin afin de conserver la vocation de la zone;
- Maison composée d'un bureau d'architecte sur la zone des Perelles au Cheylas afin de conserver la vocation économique de la zone. Le bâtiment est en cours de cession pour un projet de micro-crèche.

- Lancement des travaux d'aménagement de la zone de Moulin-Vieux qui doit aboutir à la requalification d'une friche industrielle de 3 ha. Montant total de l'opération 2,60 M€. 1,40 M€ a déjà été investi et les travaux devraient se terminer en 2024.

TRAVAILLER SUR LA TRANSVERSALITÉ ÉCONOMIQUE

- **Usine Alstom Le Cheylas** : implantation sur le site SLS au Cheylas, ancienne friche AscoMetal – 9 millions d’euros de dépenses de l’industriel et du propriétaire du site. Plus de 120 emplois industriels et tertiaires sont prévus pour la réhabilitation et l’entretien de trains TER, le remplacement de moteurs diesel par de l’électrique. La communauté de communes accompagne cette implantation via des travaux sur le réseau d’eau afin de raccorder le site à l’assainissement collectif.
- **Renforcement des réseaux** pour le besoin en eau des industriels implantés sur Crolles et Bernin. Montant global estimé à 14 M€; les travaux s’étendent jusqu’en 2024.



PARTICIPER À LA DIFFUSION DE L’INNOVATION SUR LE TERRITOIRE

La collectivité a mis en place de nombreux partenariats avec différents pôles de compétitivité :

- **Tenerdis** (participation annuelle : 5 250€)
- **Minalogic** (participation annuelle : 10 250€)

Elle soutient différents fonds et appels à projets : 10 millions d’euros aux programmes Nano, le Fonds unique interministériel pour un montant de 90 000€, l’Appel à Projets Structurants Pour la Compétitivité pour un montant de 115 944€.

Elle participe au capital du fonds d’investissement patient **COOP VENTURE** (200 000€ en 2021, solde prévu en 2023 pour un total de 300 000€).

Elle soutient **French Tech in the Alps Grenoble** à hauteur de 10 000€ et le cluster Medicalps pour un montant de 5 000€.

Afin de promouvoir la filière hydroélectrique, Le Grésivaudan verse une subvention de 1 500€ à l’association Hydro21.

• • • •



• • • •

ANIMER L’ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

- Adhésion aux côtés de Grenoble-Alpes Métropole, du Pays Voironnais et de nombreux acteurs économiques locaux, au **Pacte Économique Local** qui vise à soutenir la résilience économique et l’attractivité du territoire Grenoble Alpes
- Participation à territoire d’industrie «Grésivaudan - Tour du Pin». Dispositif qui a pour but de développer l’industrie sur le territoire
- Participation à différents salons (SIMI, MIPIM) sous la bannière Grenoble Alpes avec les territoires voisins
- Soutien aux réseaux d’entreprises
- Co-organisation d’un séminaire sur l’hydroélectricité

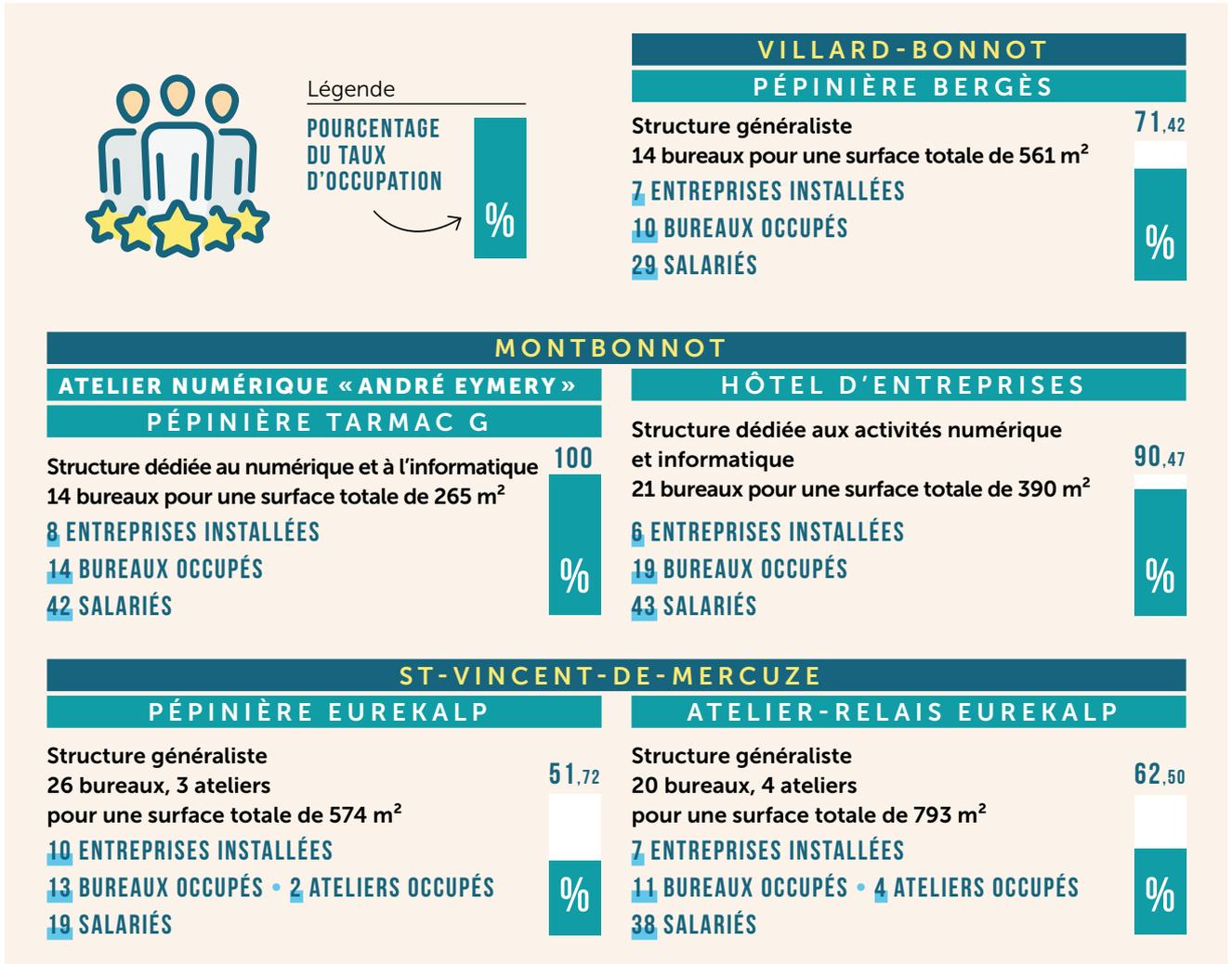
Co-organisation des rencontres de l’économie sociale et solidaire.

Participation au salon international Smart City (dédié aux villes intelligentes et connectées) à Barcelone et mise en avant d’entreprises du territoire proposant des solutions vertes et innovantes.



ACCOMPAGNER LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Le Grésivaudan accompagne les créateurs d'entreprises, de la définition de leur projet à leur installation sur le territoire. La collectivité propose des solutions en matière d'immobilier d'entreprises.



LA VIE DES PÉPINIÈRES

Bien que le contexte n'ait pas été favorable aux entreprises, aucun départ lié à la crise sanitaire n'a été constaté et le taux d'occupation s'est maintenu à un niveau honorable.

Le 9 juillet 2021, s'est tenu à la pépinière Bergès le barbecue inter-pépinière, moment convivial partagé entre tous les occupants.

Cet événement a rassemblé une quarantaine de personnes autour d'un repas champêtre fourni par les producteurs locaux du territoire.

Arrivée en août 2021, à la pépinière Bergès, de la société OBERON Sciences, entreprise issue du CNRS et du CEA, créée en mars 2021. Elle mesure dans l'environnement des paramètres inédits (dispositifs brevetés) pour proposer des services innovants (SaaS) de prévention des risques majeurs de notre époque : santé, écologie, climat.

La société API-K, 3,5 salariés, s'est installée en octobre 2019 à la pépinière Eurekalp, son activité est le conseil en stratégie (objets connectés).

Elle a quitté la pépinière fin 2021, avec un effectif de 15 personnes pour s'installer au Bourget du Lac.

UN PARTENARIAT PRIVILÉGIÉ AVEC IGI

La Plateforme Initiative Grésivaudan Isère est le partenaire privilégié de la collectivité pour soutenir la création des entreprises.

En 2021, dans le cadre de ce partenariat, 64 prêts d'honneur soit un montant total de 520 000€, ont été accordés; ils ont débouché sur la création ou la reprise de 45 entreprises.

Ces 45 entreprises ont généré 145 emplois.

Montant moyen des prêts d'honneur par dossier : 11 556€

LE GRÉSIVAUDAN AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES

L'objectif : sensibiliser et accompagner les entreprises (TPE/PME) dans la gestion de leurs ressources humaines pour en faire un levier de leur performance économique et de la sécurisation des parcours professionnels de leurs salariés.



En 2021, le service a été en contact régulier avec 5 entreprises.
Plusieurs temps forts ont été organisés :



WEBINAIRE « RECRUTEMENTS » DU 7 AVRIL

- 13 inscrits (11 entreprises, 1 association d'aide à domicile, Campus Grenoble)

Présentation des dispositifs :

- Recrutement d'un jeune de moins de 26 ans, d'un alternant ou d'un salarié en contrat de professionnalisation - Mission Locale.
- Contrat d'Initiative Emploi - Pôle Emploi.
- Aides de l'AGEFIPH - CAP Emploi.
- Contrat Départemental d'Insertion en Entreprise - Département de l'Isère

FAVORISER LA PRODUCTION AGRICOLE DESTINÉE À UNE ALIMENTATION DE PROXIMITÉ

POUR UNE RESTAURATION COLLECTIVE RESPONSABLE ET DURABLE



Via le Projet alimentaire inter-Territorial (PAiT) et avec le soutien financier de France Relance, Le Grésivaudan porte un projet d'accompagnement

des communes pour une restauration collective responsable et durable. Un programme de formation sur 2 ans est proposé aux cuisiniers, agents de service, gestionnaires, élus. Il comprend 11 thèmes dont : s'approvisionner localement, faire évoluer ses pratiques culinaires, lutter contre le gaspillage alimentaire. Sur le Grésivaudan, nombreuses sont les communes qui font avancer leur restauration scolaire. La communauté de communes a élaboré un programme d'actions complémentaire au PAiT pour les accompagner dans leur projet (création d'espaces de partage d'expérience, aide à la labellisation Ecocert en Cuisine, ...).

2 JOURNÉE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE

- 51 demandeurs d'emploi.
- 6 entreprises pour job dating.
- 5 organismes de formation.

C'est le bus de l'orientation qui a accueilli le plus de visiteurs.

3 SEMAINE DE L'INDUSTRIE

5 entreprises ont ouvert leurs portes pour faire découvrir des métiers de l'industrie et rencontrer des demandeurs d'emploi : Bois du Dauphiné, CUKI, Conductix wampfler, MGC Tôlerie ET 2TRA.

Ces visites ont rencontré un vif succès auprès des visiteurs. Des entretiens d'embauche ont pu être organisés et des embauches en ont découlé : une personne chez 2TRA, deux personnes chez CUKI.



LA FILIÈRE AGRICOLE SUR LE TERRITOIRE

400 AGRICULTEURS

6 900 REPAS/JOUR
servis préparés dans
le cadre de la restauration
scolaire publique

52 AGRICULTEURS BIO
SOIT 13%
DES AGRICULTEURS

MARQUE ISHERE

143 PRODUITS
LABELLISÉS
DE **13** PRODUCTEURS
DU GRÉSIVAUDAN

69,5 HA DE REcul
DES SURFACES AGRICOLES
EN MOYENNE/AN
ENTRE 2016 ET 2020





FRELON ASIATIQUE : CONTRIBUTION À LA PRÉSERVATION DES ABEILLES ET AU MAINTIEN D'UNE APICULTURE

Le Grésivaudan a contribué financièrement aux côtés du Département à la destruction de 16 nids sur 9 communes.



ÉVOLUTION DES PRATIQUES AGRICOLES ET PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Des entretiens avec une quinzaine d'agriculteurs ont permis de constater un souhait d'évolution des pratiques agricoles pour ceux qui mettent en valeur les surfaces agricoles les plus importantes sur les 3 périmètres de captage d'eau potable. L'objectif : installer des projets d'agriculture bio et à Haute Valeur Environnementale sur les périmètres de captage d'eau potable, via l'acquisition de parcelles. 3 captages concernés : Pontcharra, Lumbin, Le Cheylas. Un programme d'actions a été élaboré et sera mis en œuvre à partir de début 2022 (accompagnement technique individuel, collectif, ...).



MOIS DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE

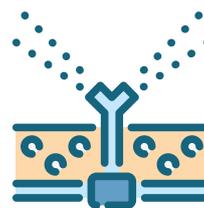
Toujours dans le cadre du Projet Alimentaire Inter-Territorial, ont été organisées plus de 130 animations grand public (visites, conférences, projections, débats, ateliers...) et un séminaire sur l'accompagnement aux changements de comportements alimentaires, à destination des acteurs et élus. Le Grésivaudan a également accompagné financièrement les communes et acteurs qui organisaient une animation. À titre d'illustration, l'Accorderie de Pontcharra a servi 480 parts de plats bios et locaux à moins de 2€ lors des 3 animations «Manger bio et local, c'est bon et pas cher» sur Allevard, Saint-Maximin et Pontcharra.

• • • •

LE PÔLE AGROALIMENTAIRE ISÉROIS

Suite à un bilan de la marque ISHERE, le Pôle agroalimentaire isérois, auquel participe la communauté de communes, a fait évoluer le logo pour clarifier le message :

- **Local** : produit et transformé en Isère
- **Éthique** : juste rémunération du producteur
- **Responsable** : un accompagnement à une labellisation Bio ou Haute Valeur Environnementale (HVE) pour les producteurs





PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE « TERRE » VIA LE PAEN

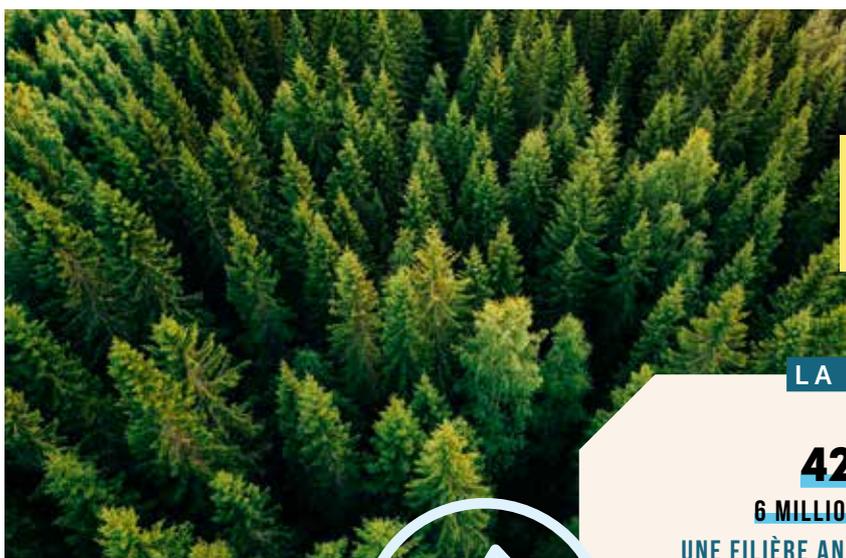
(PLAN POUR LA PRÉSERVATION ET LA MISE EN VALEUR DES ESPACES AGRICOLES, FORESTIERS ET NATURELS)

23 communes du territoire ont délibéré pour engager la réflexion sur cet outil de préservation et de mise en valeur des espaces agricoles, forestiers et naturels, avec le Département de l'Isère et la Chambre d'Agriculture. Suite aux 6 réunions de concertation et aux questionnaires récoltés par la Chambre d'Agriculture, les agriculteurs de ces communes ont exprimé, à la très large majorité, un avis favorable sur cette démarche.

En complément, les actions foncières se poursuivent. En 2021, la SAFER est intervenue à 9 reprises en préemption (surface totale de 5,5 ha) à la demande de la communauté de communes. Des aides à la reconquête agricole ont été attribuées pour une surface totale de 6,6 ha. Plus d'une centaine de propriétaires de foncier agricole ont assisté à une présentation du bail rural.

MAINTIEN DES ESPACES OUVERTS

Suite à des ateliers avec les agriculteurs pour identifier la multitude de raisons pour lesquelles certains espaces agricoles se referment depuis plusieurs décennies, l'Espace Belledonne et l'Association pour le Développement de l'Agriculture de Belledonne (ADABEL), avec le soutien de la communauté de communes, ont mené des opérations expérimentales (chantier participatif, travaux d'amélioration de parcelles) pour mesurer leur efficacité et les essayer. Des actions structurantes et collectives ont également émergé, comme la création d'une CUMA (Coopérative d'utilisation de matériel agricole) et d'une SICA (Société d'intérêt collectif agricole). Afin que ce projet puisse se pérenniser et que la phase expérimentale puisse aboutir à une boîte à outils plus complète, il est reconduit sur 2022 avec un portage par la communauté de communes.



LA FORÊT EN CHIFFRES



42 000 HECTARES DE FORÊT =

6 MILLIONS DE TONNES DE CARBONE STOCKÉES

UNE FILIÈRE ANCRÉE DANS SON TERRITOIRE ET GÉNÉRATRICE

D'EMPLOIS : **250** ENTREPRISES - **800** EMPLOIS DIRECTS

+ ENVIRON **800** EMPLOIS INDIRECTS

DONT UNE DIZAINE DE SCIERIES SCIANT PLUS

DE 200 000 M³ DE BOIS (RÉSINEUX ESSENTIELLEMENT)

POUR 110 000 M³ DE PRODUITS FINIS.

Données MTDA - 2019

1 000 M³ DE BOIS LOCAL DESTINÉ

À LA CONSTRUCTION ASSURENT LE MAINTIEN DE

21 EMPLOIS DIRECTS NON DÉLOCALISABLES PENDANT 1 AN

Données FIBOIS AURA - 2015

VALORISER LA RESSOURCE FORESTIÈRE



Dans un contexte de transition écologique, d'attractivité économique et de concertation avec les citoyens, la forêt et la filière bois sont au cœur des politiques de développement du territoire. Les enjeux sont nombreux : foncier, séquestration et substitution de carbone, biodiversité, filières locales pourvoyeuses d'emplois non délocalisables, acceptabilité de la récolte de bois par les citoyens. Un plan d'actions voté fin 2019 définit les grandes orientations à mettre œuvre.



ASSURER LA PÉRENNITÉ DE LA RESSOURCE FORESTIÈRE PAR UNE GESTION DURABLE ET AMÉLIORER LA MOBILISATION DES BOIS

Le Grésivaudan a confirmé en 2021 son engagement dans la démarche SYLV'ACCTES, dispositif de financement de travaux forestiers et de plantations basé sur du mécénat d'entreprises. 4 chantiers sont en cours sur Belledonne et Chartreuse soit 18 ha de travaux et 14 000€ d'aide de la part de SYLV'ACCTES.

La Fondation PETZL s'est engagée dans la démarche et est contributrice. Les échanges sont prometteurs concernant la société SOITEC.



MOBILISER ET RESTRUCTURER LE FONCIER FORESTIER POUR UNE GESTION DURABLE

2021 a vu le lancement d'une stratégie foncière forestière du Grésivaudan renforcée avec des moyens d'accompagnement des communes et des propriétaires privés sensiblement augmentés. La stratégie du Grésivaudan a été retenue dans le cadre d'un Appel à Projets de la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt avec un financement des actions à hauteur de 80%.

Les objectifs :

- Créer des unités plus importantes pour une mise en gestion durable et une mobilisation des bois pour alimenter des filières locales
- Mettre en gestion des biens à l'abandon

Plusieurs outils sont déployés avec le concours des partenaires que sont la SAFER, le CNPF (Centre National de la Propriété Forestière), le service forêt de la Chambre d'Agriculture, l'association des communes forestières de l'Isère et l'ONF.

• • • •

ANIMATION ET SUIVI DE LA BOURSE FONCIÈRE FORESTIÈRE DU GRÉSIVAUDAN

La forêt privée représente 71% de la surface forestière du territoire. Son morcellement est un frein majeur : 51 000 parcelles de bois appartenant à plus de 12 000 propriétaires différents passent sous le seuil d'élaboration obligatoire de documents de gestion durable, et sous le seuil de rentabilité d'une exploitation forestière.

La bourse foncière s'appuie sur le site déployé au niveau national «La forêt bouge». Elle permet de mettre en relation acheteurs et vendeurs, mais aussi de fournir des informations sur les prix de vente, sur les démarches à effectuer, et de proposer des conseils de gestion durable. De 2017 à 2021, ce sont par le biais de la bourse foncière 661 parcelles vendues représentant 125 ha.



IDENTIFICATION ET MISE EN GESTION DURABLE DES BIENS À L'ABANDON



Biens vacants et sans maître que les communes peuvent, via une procédure dédiée, incorporer à leur patrimoine communal. Sur la base d'une expérimentation sur 11 communes du territoire (soit 272 ha concernés et 995 parcelles), la démarche est proposée à l'ensemble des communes du Grésivaudan.



AMÉLIORER LA MOBILISATION DES BOIS POUR ALIMENTER LES FILIÈRES LOCALES

2 fonds de concours votés en juin 2021 pour accompagner les communes.

Ils permettent de financer :

- Des études préalables à la réalisation de dessertes forestières : 2 projets déposés par Crêts en Belledonne
- Des expertises sur des ouvrages d'art ou des tronçons de route communale représentant un axe stratégique pour le transport des bois ronds : 1 projet déposé par la commune de Laval.

• • • •

LES OPÉRATIONS « VIS MA VIE DE BÛCHERON » ET « VIS MA VIE DE CHARPENTIER » SE SONT TENUES DURANT L'ÉTÉ 2021

Pour le public, c'était l'occasion de visiter un vrai chantier forestier, d'assister à une démonstration d'abattage, d'échanger avec un bûcheron, un gestionnaire forestier, un charpentier sur les spécificités de leur métier, leur vision de la forêt et de sa gestion durable.

Pour les professionnels, c'était l'occasion de partager leur savoir-faire et de mettre en lumière leurs métiers encore trop méconnus du grand public, alors même que la forêt devient de plus en plus fréquentée. 5 dates ont ainsi été proposées en juillet et en août sur Belledonne et en Chartreuse à destination du grand public. Une centaine de participants a pu en bénéficier.



DÉVELOPPER LE POTENTIEL DE LA FILIÈRE BOIS LOCALE AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Au-delà de l'accompagnement des entreprises de la filière en création ou en développement, Le Grésivaudan a mené une politique particulièrement volontariste afin de conforter le devenir du pôle bois du Grésivaudan, situé à Goncelin. Après l'acquisition en 2020 par Le Grésivaudan d'une parcelle de près de 5 000 m² et du bâtiment in situ avec l'implantation de la société TRV, c'est un nouveau tènement qui a été acheté fin 2021 d'une surface totale d'environ 8 000 m², avec un bâtiment en friche de 2 600 m². Le pôle bois est une zone d'activité intercommunale structurante pour le développement et le renforcement de filières économiques locales du bois dans ses différents usages, notamment énergie, avec un partenariat public-privé fort. Un travail est en cours pour développer une activité de valorisation de bois d'œuvre local (construction, menuiserie).





PLACER LES FORÊTS DU GRÉSIVAUDAN AU CŒUR DE L'ÉCOSYSTÈME TERRITORIAL

La mise en œuvre de la politique forestière du Grésivaudan s'inscrit dans des coopérations inter-territoriales : La coopération inter-territoires à énergie positive «forêt horizon 2030», portée par les communautés de communes Le Grésivaudan, du Trièves, Saint-Marcelin-Vercors-Isère, la communauté d'agglomération du Pays Voironnais, Grenoble-Alpes-Métropole et les Parcs Naturels régionaux de la Chartreuse et du Vercors, place la forêt et le bois au cœur de la transition énergétique et permet de mener des actions communes à l'échelle de la grande région grenobloise.



**Forêt
horizon
2030**



BUDGET

BUDGET PRINCIPAL + 2 budgets annexes

FONCTIONNEMENT :
1 967 295€

INVESTISSEMENT :
7 949 799€

Montants intégrant la répartition des moyens et des ressources
(au prorata des budgets)

GESTION DES DÉCHETS

Le Grésivaudan collecte et traite les déchets de 27 des 43 communes du territoire. Pour les 16 communes restantes, c'est le SIBRECSA qui est en charge des déchets.

La collectivité gère 5 déchetteries (Saint-Ismier, Saint-Martin-d'Uriage, Crolles, Le Touvet, Chamrousse) et travaille activement sur la mise en œuvre d'actions destinées à sensibiliser au tri et à la réduction des déchets.

LES GRANDS CHANTIERS 2021



ÉTUDE PRÉALABLE
À LA MISE EN PLACE DU TRI
À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

• • • •

13 320,80

TONNES D'ORDURES
MÉNAGÈRES

(- 3,42% / 2020)



4 741,93

TONNES DE RECYCLABLES
(EMBALLAGES PLASTIQUES,
MÉTALLIQUES ET BRIQUES
ALIMENTAIRES + PAPIERS)

(+ 7,83% / 2020)

3 238,31

TONNES DE VERRE

(+ 3,80% / 2020)



RÉOUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE
DE CHAMROUSSE MI-JANVIER 2021

• • • •

Réouverture du site fonctionnant avec les cartes d'accès en déchetterie. Gardiennage effectué par la commune.



DÉPLOIEMENT DES POINTS
DE PROXIMITÉ SUR LA COMMUNE
DE GONCELIN EN NOVEMBRE 2021

• • • •



Le Grésivaudan est engagé depuis plusieurs années dans une politique de promotion du développement du compostage et une expérimentation a été menée sur une commune de montagne en 2019, l'opération " Tout Pousse À Composter ", pour définir les outils et méthodes les plus efficaces afin d'intensifier le compostage individuel et collectif dans les communes de montagne du territoire. Ce dispositif est en cours de déploiement dans l'ensemble des communes de montagne. Pour les communes de plaine, Le Grésivaudan a lancé une consultation relative à une étude préalable à l'instauration d'un dispositif de tri à la source des biodéchets. L'étude permet d'évaluer l'opportunité et les conséquences de l'instauration d'un dispositif de tri à la source des biodéchets sur les 17 communes de plaine du territoire, incluant (ou non) une collecte séparée sur une partie ou l'ensemble de la zone, et ce afin d'atteindre l'obligation réglementaire. L'étude oriente Le Grésivaudan vers le choix d'un scénario de tri à la source des biodéchets adapté au contexte local, et rationnel d'un point de vue technique, organisationnel et financier.



DÉMÉNAGEMENT DE LA DIRECTION DE LA GESTION DES DÉCHETS DANS LES NOUVEAUX LOCAUX AU VERSOUD

• • • •

Les objectifs :

Regrouper les services de la direction, améliorer les conditions de travail du personnel et les performances technico-économiques de la collecte.

Bâtiment de 1 393 m² accueillant environ 50 agents.

Budget alloué = 3,375 M€ HT; pas de subventions

Nouveau : le quai de transfert

Le contenu des collectes est déversé de manière gravitaire dans des bennes spécifiques de 90 m³ qui sont ensuite acheminées vers les centres de traitement des déchets (centre de tri et usine de valorisation énergétique Athanor) à la Tronche.



LES DÉCHETS SONT UNE RESSOURCE

Pour encourager les habitants à jeter moins et à valoriser leurs déchets, Le Grésivaudan mise sur le compostage.

400 tonnes de compost ont été distribuées via les déchetteries tout au long de l'année.

De mars à avril, lors de la campagne de mise à disposition sur les communes, 615 tonnes ont été distribuées.



15 sites de compostage collectifs ont été installés en 2021.
Le territoire en compte désormais 66 ce qui représente 26 tonnes d'ordures ménagères détournées.



Des ateliers compostage sont organisés tout au long de l'année.

En 2021, 22 sessions d'1h30 (en visio pour la majeure partie) soit un total de 274 personnes sensibilisées.

Suite à ces formations, 248 composteurs ont été mis à disposition et 358 ont été vendus.

2 ateliers lombricompostage ont également été proposés : 13 personnes ont été sensibilisées à la pratique et 12 lombricomposteurs ont été vendus. En parallèle des ateliers de compostage, des animations compostage ont été organisées dans le cadre des différentes manifestations du territoire : Forum des associations, Journée Éco-citoyenne, Foire agricole, Fête des abeilles.

LA SECONDE VIE DES DÉCHETS VERTS

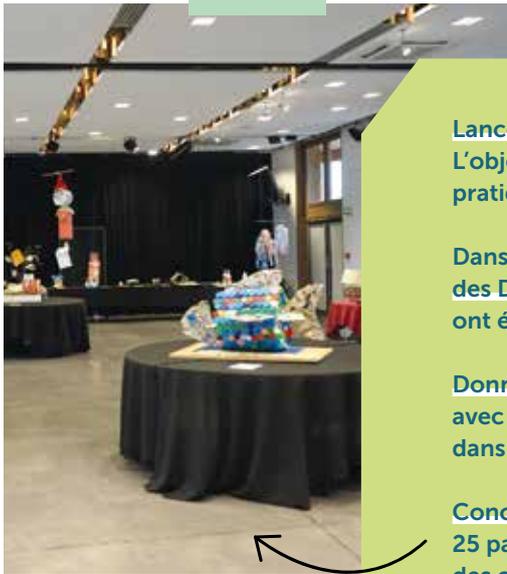
3 ateliers jardinage 0 déchet ont été organisés afin de mettre en avant le potentiel des déchets verts en ressources pour nos jardins. Ils ont attiré une cinquantaine de personnes.

Le Grésivaudan a également mis sur pied une subvention pour l'achat de broyeur mutualisé. Pour 2021, 15 broyeurs ont été subventionnés, soit 44 foyers concernés.

FORMER LES TRIEURS DE DEMAIN

Le Grésivaudan se mobilise auprès des publics scolaires pour appréhender de façon ludique le tri des déchets.

44 classes de 24 écoles différentes ont été sensibilisées soit environ 1 100 enfants et 88 séances.



CONSOMMER DIFFÉREMMENT

3 ateliers couches lavables en visioconférence ont été proposés. 44 personnes les ont suivis et 4 kits ont été prêtés aux familles.

La Direction de la Gestion des Déchets de la communauté de communes Le Grésivaudan est un point de retrait des gobelets «eco-cup» réutilisables pour les collectivités et associations du territoire. Sur 2021, 21 réservations ont été enregistrées soit 13 030 gobelets et carafes empruntés.



Lancement du défi interécoles

L'objectif : créer des fiches recettes de trucs et astuces pour pratiquer le 0 déchet au quotidien. 15 écoles ont participé au défi.

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (du 20 au 28 novembre), de nombreuses animations ont été proposées et elles ont rencontré un franc succès.

Donner une seconde vie à vos vieux vélos en coopération avec l'association d'insertion Cycle&Go : 80 vélos ont été déposés dans les 4 déchetteries.

Concours «Quand le déchet devient une œuvre d'art». 25 participants (adultes, enfants et centres de loisirs). Exposition des œuvres à la Maison des Arts de Montbonnot : 180 visiteurs.

Concours «Quand nos vieux objets trouvent une seconde vie». 12 participants (enfants et adultes).

BUDGET

BUDGET ANNEXE

FONCTIONNEMENT :
14 618 785€

INVESTISSEMENT :
3 267 531€

Montants intégrant la répartition des moyens et des ressources (au prorata des budgets)





ACCUEILLIR AU MIEUX LES ENFANTS ET LES FAMILLES AU QUOTIDIEN

Malgré une 2^e année marquée par la crise sanitaire, les équipements enfance et jeunesse se sont organisés pour répondre aux besoins de garde des familles. La gestion au quotidien s'est avérée très compliquée et a demandé beaucoup d'adaptation de la part de tous. L'entraide entre les structures et l'investissement de chacun a permis une continuité de service aux usagers. Cela n'a pas empêché à la collectivité de poursuivre sa politique volontariste pour améliorer l'accueil des enfants en lançant de nouvelles constructions qui viendront remplacer des espaces modulaires énergivores mais aussi en assurant l'entretien des structures existantes : réaménagement, maintien en bon état de fonctionnement, mise aux normes PMI ou de sécurité...



CHIFFRES

17 MULTIACCUEILS

373 PLACES

745 ENFANTS ACCUEILLIS

9 RELAIS ASSISTANTS MATERNELS
(devenus Relais Petite Enfance
en septembre 2021)

LE TERRITOIRE DU GRÉSIVAUDAN
COMPTE **850** ASSISTANTS
MATERNELS AGRÉÉS

4 LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS
(LAEP), **160** ENFANTS ACCUEILLIS

5 ACCUEILS DE LOISIRS FRÉQUENTÉS
PAR **1 143** ENFANTS

1 ACCUEIL JEUNES DU BALCON
DE BELLEDONNE ET DES SÉJOURS
AUXQUELS ONT PARTICIPÉ
120 ENFANTS



DANS LES MULTIACCUEILS

Des travaux achevés : au multiaccueil «Les Pitchous» au Versoud, la cuisine a été agrandie pour plus de fonctionnalité et au multiaccueil «Les 3 Quenottes» au Plateau-des-Petites-Roches, un chalet en bois de 10 m² a été construit permettant de stocker les jeux de plein air.



• • • •

Des opérations qui démarrent : les travaux du pôle enfance à Allevard ont commencé début 2021 (ouverture septembre 2022). Cet équipement regroupera un multiaccueil (20 places) et un espace RAM/LAEP. Un projet d'un nouveau multiaccueil aux Adrets a également été lancé, lequel permettra de remplacer des espaces modulaires très vieillissants (livraison prévue au printemps 2023).

• • • •



Un projet pilote rare en France : grâce à la création d'un poste de référent handicap, mutualisé entre l'intercommunalité et les communes, la collectivité a souhaité soutenir l'accueil des enfants porteurs de handicap en proposant aide et accompagnement aux équipes.



DANS LES RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS

Les RAM ont organisé une **visioconférence** en mars 2021 sur le thème : «**colère, frustration, contrariété : comment accompagner le jeune enfant à grandir**».

365 personnes se sont inscrites dont 65,4% de parents, 14,4% d'assistants maternels et 17,6% de professionnels.

La création d'un point info petite enfance sur le site internet de la communauté de communes via un formulaire unique à remplir permet désormais aux familles en recherche d'un mode de garde d'avoir accès à l'ensemble des équipements et des solutions du territoire.

Les RAM du Grésivaudan ont organisé une **journée pédagogique à destination des assistants maternels** sur le thème : «**nos pratiques du quotidien vu par les neurosciences**». 45 assistants maternels du territoire ont participé à cette journée.

Le **festival parent'folies** a été organisé à Alleverd le 2 octobre 2021. C'est le RAM du Pays d'Alleverd, en lien avec les multiaccueils du secteur, qui a coordonné le projet pour la commune d'Alleverd. De nombreux ateliers ont été proposés tout au long de la journée, qui s'est terminée par un bal intergénérationnel.



DANS LES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Afin d'être toujours au plus près des besoins des familles, le LAEP L'Envol a créé un lieu d'accueil au Plateau-des-Petites-Roches le mercredi matin et a modifié le temps d'accueil de Crolles du vendredi au samedi matin.

• • • •



DANS LES CENTRES DE LOISIRS (3-13 ANS)

Afin de pallier les problèmes de recrutement toujours croissants, une grande campagne de communication a été lancée pour attirer les jeunes vers les métiers de l'animation : création d'un film, présence sur les réseaux sociaux, participation aux forums métier et jobs d'été...

Les élus ont également acté en conseil communautaire la rémunération des animateurs occasionnels au SMIC, ce qui devrait avoir des effets bénéfiques sur la capacité d'accueil des centres de loisirs.

 Lorsque la création rejoint la sensibilisation à l'environnement... Lors des vacances d'automne, les enfants ont participé au concours organisé par la direction de la gestion des déchets «Quand le déchet devient une œuvre d'art». Les enfants ont donné vie à «Bubulle»...



• • • •



ACCUEIL JEUNES DU BALCON DE BELLEDONNE (11-17 ANS)

Les jeunes se sont fortement impliqués dans 3 séjours qui ont été organisés tout au long de l'année à Serre-Ponçon, Cerbère et Paris, en proposant de multiples activités à la fois culturelles et sportives.



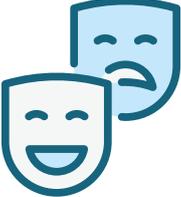
BUDGET

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT :
12 731 021€

INVESTISSEMENT :
1 074 899€

Montants intégrant la répartition des moyens et des ressources
(au prorata des budgets)



UNE AMBITION CULTURELLE

Le Grésivaudan s'engage dans une politique culturelle ambitieuse et volontariste qui passe par la lecture publique, l'éducation artistique et culturelle, une programmation variée à l'espace Aragon, une muséographie originale et le soutien d'initiatives et d'acteurs locaux culturels.



3 MUSÉES (ALLEVARD, LA COMBE-DE-LANCEY ET LE HAUT-BRÉDA (PINSOT))

2 MÉDIATHÈQUES (CROLLES ET PONTCHARRA)

1 ÉQUIPEMENT POLYVALENT : L'ESPACE ARAGON

1 SALLE DE SPECTACLE : L'ESPACE BERGÈS D'AVRIL À SEPTEMBRE

.....



LANCEMENT D'UNE POLITIQUE D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC) À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE EN VUE DE SIGNER UN PLAN D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTUREL EN 2023

Pour la communauté de communes qui a fait de l'enseignement et de la découverte de la culture une de ses priorités, il s'agit de répondre à 3 enjeux :

- le développement d'une culture artistique commune.
- l'égalité d'accès à la culture.
- la création de parcours artistiques pour chaque enfant du territoire.

PLUSIEURS ACTIONS ONT ÉTÉ RÉALISÉES EN 2021 :

- L'adoption de la délibération cadre de cette nouvelle politique lançant le territoire dans une démarche structurante. Un budget de 67 500€ a été voté pour sa mise en place.
- L'ensemble des équipements culturels du Grésivaudan ont adhéré au dispositif du Pass culture, favorisant l'accès des jeunes à la culture (spectacles, cinémas, visites aux musées) par le biais d'un portefeuille disponible à l'âge de 18 ans. Ce pass donne également des moyens supplémentaires aux professeurs pour organiser des médiations culturelles.
- En mai-juin 2021, lors de sa réouverture, l'espace Aragon a mené une expérimentation des EAC en proposant aux écoles du territoire de participer à des ateliers pluri-artistiques pour maintenir le lien avec les enseignants et élèves du territoire. 44 ateliers de danse, cinéma, vidéo et arts plastiques ont été organisés dans 17 communes du territoire par 3 compagnies professionnelles et 2 intervenants vidéo.



POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

Un diagnostic de lecture publique a été réalisé et des conventions ont été signées avec les communes dans le cadre du Plan lecture.

Mise en place d'une seconde navette permettant de faciliter les emprunts de documents pour l'ensemble des usagers du réseau. Désormais, la navette passe une fois par semaine dans toutes les bibliothèques du réseau.



175 000 documents ont circulé via le service navette soit 60% de plus qu'en 2020.

SOUTIEN AUX COMPAGNIES ET ARTISTES DU TERRITOIRE DURANT LA CRISE SANITAIRE

Maintien partiel des attributions de subventions pour les manifestations culturelles annulées dès lors que les associations avaient engagé des frais non couverts par d'autres subventions. Organisation de 9 résidences à Aragon durant les fermetures obligatoires des structures permettant aux artistes de travailler.

50 manifestations culturelles ont été soutenues par Le Grésivaudan en 2021 pour un budget total de 165 000€.

DÉVELOPPEMENT DU HORS LES MURS ET D'UNE PROGRAMMATION CULTURELLE POUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE



MAINTIEN DE CINÉTOILES AVEC 40 COMMUNES MALGRÉ LA MISE EN PLACE DU PASS SANITAIRE ET LES CONDITIONS MÉTÉO.

• • • •



2^e ÉDITION DU FESTIVAL ÇA JOUE

Lancement du festival «Les oreillons des murs» avec 8 dates de représentations dans les bibliothèques du territoire et aux Marais de Montfort.

Exposition itinérante «Parlons Belledonne» avec le photographe Alain Doucet qui sensibilise sur notre patrimoine naturel exceptionnel.





LES MUSÉES

MUSÉE À ALLEVARD

Le travail de scénographie se poursuit autour de 3 grandes thématiques : le thermalisme, le tourisme et la sidérurgie. Ouverture prévue en 2023.



MUSÉE DES FORGES ET MOULINS DE PINSOT

La valorisation du patrimoine matériel et immatériel se poursuit au croisement de différentes disciplines artistiques : l'exposition Street-Art «Face au Mur» réalisée par 8 artistes sur des tôles recyclées valorisant différentes techniques de création et...

...la réalisation «live» de deux fresques de street poncing pour les journées du patrimoine 2021. Ces deux fresques ont été réalisées uniquement par des moyens de ponçage du bois et sans apport de peinture aérosol ou autre produit chimique.



FOCUS SUR LES ARTS NUMÉRIQUES ET LES MÉDIAS

Les médiathèques intercommunales ainsi que l'espace Aragon ont organisé des événements autour des jeux vidéo.

À l'espace Aragon «événement Pixel». Temps fort associant le spectacle vivant, une exposition de retro-gaming, une conférence sur les liens entre cinéma et jeux-vidéos.

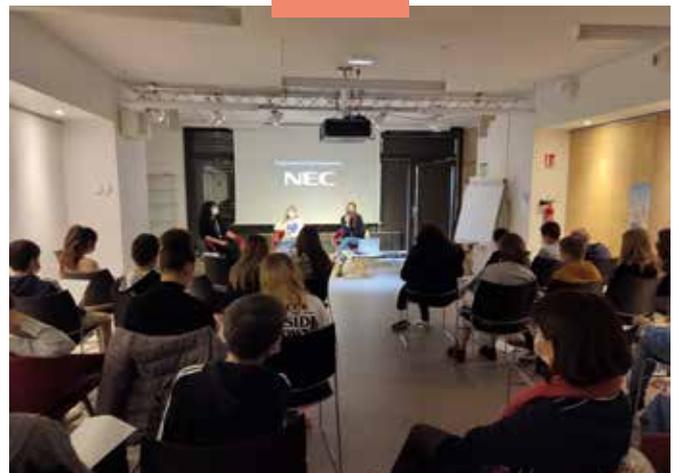
Soirées rétro gaming, jeux vidéo et 12 séances d'escape game dans les médiathèques intercommunales. Environ 200 personnes étaient présentes.

Acquisition d'imprimantes 3D dans les deux médiathèques intercommunales et développement d'ateliers «Fab-lab» autour de cette nouvelle technologie.

DÉMARRAGE D'UNE NOUVELLE POLITIQUE CULTURELLE

Éducation au média et à l'information, en partenariat avec la médiathèque départementale et portée par la bibliothèque de Saint-Martin-d'Uriage.

66 personnes ont participé en 2021 à cette action qui entrera en 2022 dans la politique de parcours d'éducation artistique et culturelle.





CHIFFRES



10 320 ENFANTS ACCUEILLIS
DANS LE CADRE DE LA MÉDIATION
CULTURELLE

18 762 USAGERS ACTIFS
DU RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

35 712 DOCUMENTS ACQUIS PAR
LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES EN 2021

27 770 SPECTATEURS ONT
ASSISTÉ À AU MOINS 1 SPECTACLE OU
UNE ACTION CULTURELLE SUBVENTIONNÉE
PAR LE GRÉSIVAUDAN DANS LE CADRE DE
LA CHARTE D'ORIENTATION DES ACTIONS
CULTURELLES DU TERRITOIRE

50 MANIFESTATIONS CULTURELLES
SOUTENUES SUR LE TERRITOIRE

20 COMPAGNIES PROFESSIONNELLES
DU TERRITOIRE ACCOMPAGNÉES
DANS LEUR CRÉATION ARTISTIQUE
ET LEUR DIFFUSION

10 COMPAGNIES AMATEURS
SUBVENTIONNÉES
DANS LEUR PROJET ARTISTIQUE

62 200 VISITEURS
DANS LES STRUCTURES CULTURELLES
DU GRÉSIVAUDAN EN 2021 MALGRÉ
PLUSIEURS MOIS DE FERMETURE ET
LA MISE EN PLACE DU PASS SANITAIRE

 Via différentes actions culturelles, Le Grésivaudan sensibilise le public à la fragilité de l'environnement. C'est le cas avec le spectacle «Les oreillons des murs», joué au Marais de Montfort qui est un Espace Naturel Sensible. Il privilégie le travail en réseau entre l'espace Aragon et les salles de l'agglomération grenobloise en développant le co-accueil des compagnies en tournée afin de limiter leur impact carbone.

(2 spectacles accueillis dans ce cadre LUCA et Sophia Aram). Développement également de l'accueil des compagnies soutenues par le Département (3 spectacles le BUS, LEONID et le Cirque Hirsute). Le Grésivaudan encourage également le développement de la location de matériel (versus achat), et l'utilisation de vaisselle «non jetable» sur l'accueil des équipes artistiques dans l'ensemble de nos équipements culturels.



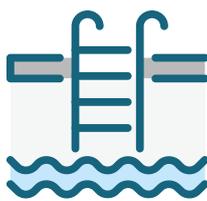
BUDGET

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT :
3 748 348€

INVESTISSEMENT :
1 388 479€

Montants intégrant la répartition des moyens et des ressources (au prorata des budgets)

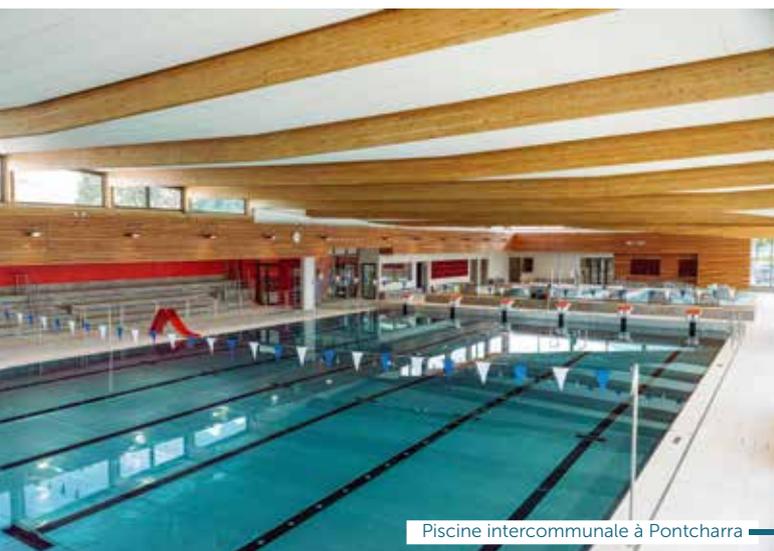


LE SPORT ET LES LOISIRS

Pour encourager la pratique sportive à tous les niveaux, Le Grésivaudan construit, entretient et gère des équipements sportifs communautaires. Il soutient également des associations sportives du territoire et met sur pied des événements qui permettent de faire rayonner le territoire via le sport.

En raison de la crise sanitaire et des restrictions imposées, la pratique sportive et l'utilisation des sites ont été très fortement impactées. Toutefois, 2021 a été marquée par l'ouverture au public d'un nouvel équipement sportif phare du territoire : la piscine intercommunale à Pontcharra.

En termes d'équipement, cette année 2021, a vu également la finalisation des travaux de la salle multi-activités sur le Plateau-des-Petites-Roches qui a ouvert ses portes au public en janvier 2022.



Piscine intercommunale à Pontcharra



Salle multi-activités sur le Plateau-des-Petites-Roches



LA BASE DE LOISIRS À LA TERRASSE

La fréquentation de la base de loisirs a été fortement impactée par des conditions météorologiques très mitigées durant l'été 2021 ayant entraîné plusieurs jours de fermeture, mais aussi de très faibles fréquentations journalières (au maximum 537 entrées vs 2 000 les années précédentes). L'instauration du pass sanitaire au mois de juillet a également accentué la moindre fréquentation en 2021.

Juin : 1 589 entrées / juillet : 3 827 / août : 5 176

Un groupe de travail a été mis en place au sein de la commission sport pour réfléchir à l'évolution de la base de loisirs notamment sur la zone de sous-bois et le snack.



LES PISCINES

À PONTCHARRA : 18 AGENTS

24 février 2021 : 1^{er} ouverture au public

29 mars 2021 : 1^{er} accueil de scolaires

9 juin 2021 : 1^{er} cours d'aquagym

- 228 jours d'ouverture avec 84 h d'utilisation hebdomadaire en moyenne (scolaires, public, associations)
- 1 922 h d'utilisation réparties comme suit :
1 252 h d'ouverture au public,
204 h d'accueil du public scolaire,
soit près de 2 400 élèves accueillis (primaire et secondaire)
- 18 h de stages de natation pour 60 enfants
- 388 h d'accueil pour des associations et entraînements professionnels pour 6 structures différentes
- 3 animations grand public proposées (Été, Halloween, Noël)

Dans ce nouvel équipement la gestion des activités sportives (aquagym notamment) est faite en interne. La structure propose aussi tous les samedis matin des animations à destination du très jeune public, avec l'aménagement des bassins par des éléments ludiques.



• • • •



À CROLLES : 12 AGENTS

Cette piscine a connu sa dernière tranche de gros travaux intérieurs, avec la reprise de l'ensemble du système électrique durant la fermeture de l'équipement au mois de juillet.

- **199 jours d'ouverture** avec 88 h d'utilisation hebdomadaire en moyenne (scolaires, public, associations)
- **1 780 h d'utilisation réparties comme suit :**
 - 950 h d'ouverture au public
 - 376 h d'accueil des scolaires, ce qui représente 4 700 élèves accueillis (primaire et secondaire)
 - 22 h de stages de natation pour 120 enfants
 - 432 h d'accueil pour des associations et entraînements professionnels, soit 10 structures différentes
- **1 animation mise en place lors des vacances d'automne**



LES AUTRES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Afin d'entretenir et de gérer le fonctionnement des gymnases, une équipe de 8 gardiens intervient au quotidien. En 2021, sur l'ensemble des équipements sportifs (hors piscines), ce sont en moyenne, chaque semaine, plus de 420 heures d'utilisation auxquelles s'ajoutent les occupations ponctuelles telles que stages, matchs, tournois...

SOUTIENS ET PARTENARIATS SPORTIFS

Dans le cadre des partenariats sportifs sur son territoire, Le Grésivaudan a soutenu, en 2021, 21 associations, 9 événements sportifs (hors Coupe Icare) et 7 sportifs de haut niveau, soit un montant total de 116 070€.

Le Grésivaudan contribue au développement de la pratique sportive dans les collèges, en apportant une aide financière aux associations sportives affiliées à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire). En 2021, cette aide pour 10 collèges du territoire s'est élevée à 27 400€.

La charte de partenariat sportif :

Un ajustement de la charte (guide pour l'étude des demandes de subventions) a été réalisé par le groupe de travail d'élus membres de la commission sport. Les évolutions seront appliquées en 2022.

LES PRINCIPAUX TRAVAUX

- **Gymnase du collège de Saint-Ismier** : changement du système de chauffage avec la mise en place de panneaux rayonnants, remplacement complet des panneaux de basket relevables
- **Salle multi-activités Le Plateau au Plateau-des-Petites-Roches** : suivi du projet et concertation avec les élus du Plateau- des-Petites-Roches sur l'occupation notamment
- **Boulodrome Bergès (Villard-Bonnot)** : travaux électriques intérieur et extérieur
- **Gymnase Lionel Terray (Villard-Bonnot)** : changement des panneaux de basket, réfection des vestiaires
- **Gymnase Frison Roche et plateau sportif attenant (Villard-Bonnot)** : changement du système de sécurité des panneaux de basket et remplacement de 3 panneaux de basket extérieurs, remplacement du moteur de la chaufferie.
- **Gymnase Simone de Beauvoir (Crolles)** : reprise totale du système d'eau chaude sanitaire
- **Gymnase La Pierre Aiguille (Le Touvet)** : remplacement de 4 panneaux de basket extérieurs et reprise du sol sportif intérieur
- **Gymnase Cucot (Pontcharra)** : peinture des façades extérieures et rénovation de plusieurs vestiaires et toilettes.

LES ÉVÈNEMENTS SPORTIFS

LA COUPE ICARE

En raison du contexte sanitaire, une faible fréquentation avec 20 000 participants sur 6 jours. Outre la mise en place de navettes pour les pilotes prise en charge par Le Grésivaudan le week-end, le montant de la subvention s'élève à : 50 000€ + 8 000€ pour les montgolfières.

CHALLENGE INTERCOMMUNAL

Seules 6 courses sur les 10 programmées ont pu avoir lieu (dont une nouvelle, le trail de l'Alpe à Sainte Marie du Mont), avec 400 coureurs différents et 16 coureurs classés au challenge.



TERRE DE JEUX 2024

Labélisation de la communauté de communes en septembre 2021, avec pour objectif la promotion des valeurs de l'olympisme, de la pratique et des politiques sportives. Mise en place d'un groupe de travail au sein de la commission sports.



BUDGET

BUDGET PRINCIPAL + 1 budget annexe

FONCTIONNEMENT :
3 891 736 €

INVESTISSEMENT :
3 311 802 €

Montants intégrant la répartition des moyens et des ressources (au prorata des budgets)

MONTAGNE TOURISME

Dans le cadre de son schéma de développement touristique 2018-2023, Le Grésivaudan soutient les projets touristiques structurants du territoire. En charge de la compétence «promotion du tourisme», il œuvre pour renforcer les liens entre les différents acteurs du secteur. L'office de Tourisme communautaire Belledonne-Chartreuse participe à la promotion des destinations touristiques du territoire avec la volonté d'accroître leur notoriété et leur attractivité.



CHIFFRES

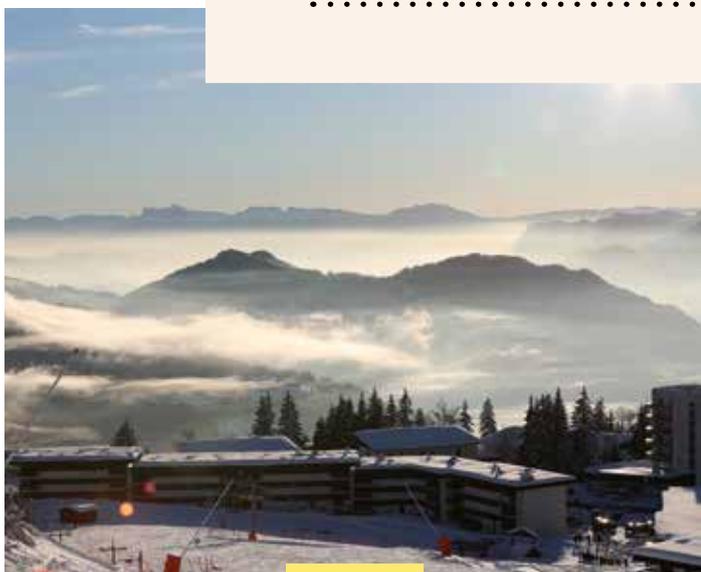
6
STATIONS DE MONTAGNE

2
STATIONS THERMALES

PLUS DE **1 700** EMPLOIS DIRECTS
ET PLUS DE **2 200** EMPLOIS INDIRECTS

(source : Étude État Département
chiffres 2010)

170 M€
DE CHIFFRE D'AFFAIRES
ANNUAL ESTIMÉ



En 2021, Le Grésivaudan poursuit la mise en œuvre opérationnelle de sa stratégie de développement touristique via notamment la structuration des activités de pleine nature dont le schéma a été validé en début d'année.

Une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage a été financée par Le Grésivaudan (100 000€ TTC) pour :

- Valider le détail des travaux et actions à mener dans chaque camp de base,
- Réaliser la programmation opérationnelle des actions (chiffrage, calendrier, cahier des charges etc...).

Une gouvernance locale innovante a été installée dans ces 8 secteurs, et 10 réunions de concertation ont été menées, afin de garantir la bonne articulation des acteurs et la cohabitation des usages.

Des préconisations concrètes ont été établies pour améliorer les flux de circulation, préserver la biodiversité, identifier des secteurs sensibles, utiliser des matériaux locaux et durables, engager le territoire dans une logique de diversification 4 saisons et de transition.

RÉALISATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR DU PARAPENTE (5 700€ TTC)

Périmètre : secteurs de Chamrousse, Saint-Hilaire-du-Touvet et Allevard, en lien avec le bassin Chambérien.

Objectif : Faire du Grésivaudan une destination privilégiée pour la pratique du parapente, entre espaces naturels, urbains et montagneux et sites reconnus. Déploiement opérationnel en 2022.



RÉALISATION D'UN SCHEMA D'AMENAGEMENT DES CAMPING-CARS (18 000€ TTC)

Le Grésivaudan a souhaité définir une stratégie d'accueil des camping-caristes sur son périmètre communautaire. Le schéma d'aménagement a pour but d'assurer la montée en gamme des équipements existants et d'envisager la création de nouvelles offres si nécessaire.

Les communes disposant de préconisations d'aménagement chiffrées, seront accompagnées financièrement dès l'année prochaine dans la réalisation des travaux. Déploiement opérationnel en 2022.

• • • •

Poursuite de l'accompagnement à l'émergence de projets structurants, grâce au fonds d'aide à l'investissement touristique.

10 projets financés en 2021, pour un montant total d'investissement de 4 805 835,60€ et 1 057 439€ de subventions attribuées:

- Restauration de la Tour d'Étapes au Versoud.
- Embellissement de la station thermale d'Allevard-les-Bains : changement du mobilier urbain, rénovation de la signalétique touristique, création d'une zone piétonne.
- Aménagement de la route du Pont de la Beta à Laval.
- Diversification des activités aux 7 Laux :
 - À Prapoutel et au Pleynet : mise en place d'un minigolf.
 - À Prapoutel : installation d'une zone «zen» et bien-être avec un sentier pieds nus et des infrastructures appelant au repos, à la méditation.
- Création d'un espace ludique à Maltrait au Collet. Installation d'une patinoire synthétique couverte, d'un mini-golf, de structures gonflables, et création d'une piste VTT.
- Aménagement ludique des trois retenues d'altitude de Chamrousse.
- Création d'une auberge et mise en conformité de la salle multi-activités de Sainte-Marie-du-Mont.
- Création d'un skatepark et d'un pumptrack à Theys.
- Mise aux normes du refuge de la Pierre du Carre, à Allevard-les-Bains.
- Installation d'une tyrolienne XXL à Chamrousse.

ACCOMPAGNEMENT D'ÉTUDIANTS SUR LA FILIÈRE BIEN-ÊTRE À URIAGE ET ALLEVARD

Sujet : Comment passer d'une offre «bien-être/santé» à un territoire «bien-être/santé en montagne» (au sens large, dépassant le cadre du tourisme ou de la cure). Les résultats, qui ont été présentés aux mairies et acteurs concernés, fournissent des pistes d'actions qui pourront être réalisées dès 2022.



LIEN AVEC L'OFFICE DE TOURISME : RECOUVREMENT DE LA TAXE DE SÉJOUR, SOUTIEN À L'ÉCHAPPÉE BELLE

Le Grésivaudan travaille en lien étroit avec son Office de Tourisme communautaire Belledonne-Chartreuse (soutien de 1 500 000€) et les Offices de Tourisme autonomes d'Uriage et de Chamrousse.

Avec l'OT Belledonne-Chartreuse, plusieurs actions ont été menées en 2021, dont :

- La poursuite du recouvrement de la taxe de séjour intercommunale : 165 000€ déclarés
- Soutien à l'évènement Échappée Belle : financement de navettes collectives pendant l'évènement (1 500€), organisation d'animations sur les points de départ, aide logistique, communication/promotion
- Élaboration et mise en œuvre du programme des 50 ans des 7 Laux.

Salons : Le Grésivaudan a participé à 2 salons événementiels :

- Mipim à Cannes (5 000€) : salon du marché international des professionnels de l'immobilier
- Salon de l'escalade à Lyon (2 000€) : A noter l'édition 2022 aura lieu à Grenoble.

GESTION DE 800 KM D'ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE

Des travaux de végétation, d'amélioration de l'assise des itinéraires et de signalétique ont été menés. 2 passerelles bois ont été installées à La Pra (Revel) et au lac de Crop (Laval).

Plusieurs nouveautés en 2021 :

- Mise à disposition d'un outil numérique complet pour la gestion de la veille et de l'entretien du réseau : amélioration de l'organisation du travail, traitement de l'information en direct et meilleure connaissance de l'état du réseau
- 3 sessions de formation à l'outil numérique auprès des veilleurs et des entreprises
- Une dizaine de visites terrain pour le contrôle des interventions réalisées



Suite aux élections communautaires de juillet 2020, Le Grésivaudan a fait le choix de s'engager dans une politique volontariste et ambitieuse en faveur de la montagne et de ses stations communautaires (Les 7 Laux, Le Collet, l'espace ludique du Col de Marcieu). Pour cela, une nouvelle vice-présidence a été créée, dédiée à «l'Espace montagnes et la gouvernance des stations» et confiée à Madame Régine Millet, Maire de Theys. 2021 est la première année complète de déploiement progressif de cette nouvelle politique articulée autour de l'espace montagne et des stations communautaires.

L'ESPACE MONTAGNES

Installation d'un nouvel espace de travail et d'échange transversal entre les vice-présidents du Grésivaudan : Le Comité Montagne (3 réunions en 2021).

Organisation d'une coordination transversale des directions thématiques du Grésivaudan à travers l'animation du «réseau montagne» du Grésivaudan.

Co-pilotage de projets et démarches transversales : définition d'une politique pastorale à l'échelle des alpages du territoire (Belledonne et Chartreuse) et lancement de chantiers pilotes de réouverture de milieux en stations communautaires (croisement des enjeux de reconquête de pâturage, de restauration d'habitats favorables au tétras-lyre et de cohabitation avec les activités de loisirs été et hiver).



LES CHANTIERS RÉALISÉS EN 2021

- Réouverture de milieux sur l'alpage de la Jasse aux Adrets, secteur Prapoutel : 3 ha réouverts, 12490€ HT de travaux.
- Réouverture de milieux sur l'alpage des Plagnes à Allevard, secteur du Collet : 3 ha réouverts, 12490€ HT de travaux.
- Suivi et coordination de la mise en œuvre du Contrat Vert et Bleu de Belledonne porté par l'Espace Belledonne.
- Rencontre des maires des communes de montagne avec la vice-présidente pour échanger sur les problématiques et projets spécifiques à la montagne entre chaque commune et l'intercommunalité.

LES STATIONS COMMUNAUTAIRES



POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA MISSION DÉDIÉE À LA DÉFINITION DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES STATIONS COMMUNAUTAIRES À HORIZON 2050, À TRAVERS DEUX CHANTIERS CONCOMITANTS :

1

La définition des stratégies de transition des 2 stations du Collet et des 7 Laux et leur déclinaison opérationnelle :

- 3 séries d'ateliers de concertation par station avec les acteurs économiques des sites concernés
- 6 réunions du comité de pilotage et 2 sorties terrain



2

L'évolution de la gouvernance des stations communautaires. Afin d'assurer le suivi politique de cette stratégie, Le Grésivaudan a installé une instance dédiée : le Comité stations, présidé par la vice-présidente montagne et stations et composé de chaque conseiller communautaire des communes supports des 3 stations communautaires. Ce comité stations s'est réuni à 5 reprises en 2021

Au programme de ces réunions :

- Pilotage et animation des Comités locaux en stations (pour Les 7 Laux et Le Collet) afin d'assurer un espace d'échanges et de coordination entre tous les acteurs de chaque station (élus, exploitants, hébergeurs, commerçants, écoles de ski, prestataires d'activités...): 2 réunions dans chaque station en début 2021 pour le suivi de la situation sanitaire.
- Coordination des stations de Belledonne dans leur réponse à l'Appel à Projets du Département de l'Isère pour le développement d'itinéraires de ski de randonnée en stations.

LES INVESTISSEMENTS ENGAGÉS AUX 7 LAUX PAR LE GRÉSIVAUDAN :

L'hiver 2020 - 2021 a été marqué par la fermeture des domaines skiables compte tenu de la situation sanitaire liée au COVID-19. La majeure partie des investissements liée au domaine skiable des 7 Laux a en conséquence été reportée à 2022.

- Poursuite du programme de mesures compensatoires liées au télésiège du Gypaète (réouverture de milieux favorable au tétras-lyre).



- Phase 2 de la grande inspection du télésiège de Pincerie : véhicules, installation de dispositifs anti sous-marinage, changement des banquettes du télésiège de l'Aigle : 347181€ HT.
- Réalisation de l'étude d'impact environnementale pour la création d'une piste bleue retour Prapoutel - Pipay depuis le haut du domaine et dépôt du permis d'aménager : 10 628€ HT.



COL DE MARCIEU :

- Ouverture du snack La Virgule et mise en place d'une convention d'exploitation.
- Aménagements du site par la SEMT7L (fosse pour les tapis remonte-pente, aménagement de l'arrivée de la piste de luge).

INVESTISSEMENTS PORTÉS PAR L'EPIC DOMAINES SKIABLES COMMUNAUTAIRES :

Station du Collet :

- Reprofilage de la piste de la Cembro, partie basse, pour lui donner un profil plus proche d'une piste rouge, le tout dans le respect de l'environnement avec un travail en lien avec un écologue : 120 000€ HT.
- Fin de la grande inspection du télésiège du Grand Collet (au global, sur 2 ans, 250 000€ HT).
- Installation de 2 automates de vente à Malatrait (35 000€ HT).
- Achat patinoire synthétique (35 000€ HT) et mini golf (12 000€ HT).
- Aménagement piste VTT (25 000€).
- Extension et mise aux normes PMR des toilettes de Pré-Rond (15 000€ HT).

Station des 7 Laux :

- Travaux extension rénovation VVF : environ 2 M€ HT.
- Mini golf : 24 000€ HT pour les sites du Pleynet et de Prapoutel.
- Reprise de la gestion de la supérette du Pleynet (seul commerce de ce type dans la station).



BUDGET

BUDGET PRINCIPAL + 1 budget annexe

FONCTIONNEMENT :
5 354 301€

INVESTISSEMENT :
1 391 162€

Montants intégrant la répartition des moyens et des ressources
(au prorata des budgets)

ÉQUIPEMENTS DU GRÉSIVAUDAN

au 31/12/2021



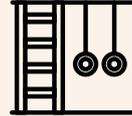
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

ZONES D'ACTIVITÉS

- **Les Adrets** (Parc d'activités Les Granges)
- **Barraux** (La Gache, Renevier)
- **Bernin** (Parc des Fontaines, Zone du Teura)
- **Biviers** (Les Évequaux)
- **Chapareillan** (Longifan)
- **Crêts en Belledonne** (Plan Moulin [ex-Champ Sappey], Gerland, Zone industrielle)
- **Crolles** (Parc technologique, Pré-Noir, Les Îles du Rafour, Ambroise Croizat)
- **Frogès - Villard-Bonnot** (Alfred Fredet)
- **Frogès** (Pré-Roux - Angorde, Au Plan)
- **Goncelin** (Pôle Bois et extension, Bacon, Chandelière)
- **La Buissière** (La Buissière)
- **La Terrasse** (Pré Millon)
- **Le Champ-près-Frogès** (Champ 7 Laux)
- **Le Touvet** (Le Bresson)
- **Lumbin** (Longs Prés)
- **Le Cheylas** (Actisère, Les Pérelles)
- **Le Versoud** (Étape, Malvaisin, Le Pruney)
- **Le Versoud - Villard-Bonnot** (La Grande Île 1 & 2)
- **Montbonnot-Saint-Martin** (Pré Millet, Croix Verte, Inovallée, Secrétan)
- **Pontcharra** (Pré Brun, Moulin Vieux, Le Village du Bréda, Pré Chabert, Grignon)
- **Saint-Ismier** (La Bâtie, Isiparc)
- **Saint-Nazaire-les-Eymes** (Grande Chantourne)
- **Saint-Vincent-de-Mercuze** (Euréalp, Tire-Poix)

BÂTIMENTS

- **Pépinière d'entreprises Bergès** Villard-Bonnot
- **Bourse du travail Bergès** - Villard-Bonnot
- **Pépinière d'entreprises Euréalp** Saint-Vincent-de-Mercuze
- **Ateliers relais Euréalp** Saint-Vincent-de-Mercuze
- **Atelier numérique André Eymery** Montbonnot-Saint-Martin
- **Bâtiment Bois du Dauphiné** - Goncelin
- **Euromag** - Crêts en Belledonne
- **Lycée du Bréda** - Allevard
- **Bâtiment Olivetti** - Pontcharra
- **Bâtiment industriel** - Barraux



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- **Gymnase du collège Simone de Beauvoir** Crolles
- **Gymnase Lionel Terray et plateau sportif du collège Belledonne** - Villard-Bonnot
- **Gymnase Maurice Cucot** - Pontcharra
- **Gymnase, plateau sportif, terrain de football, salle polyvalente du collège** - Saint-Ismier
- **Gymnase et plateau sportif La Pierre Aiguille** Le Touvet
- **Gymnase Frison Roche et plateau sportif** Villard-Bonnot
- **Piscine intercommunale** - Crolles
- **Piscine intercommunale** - Pontcharra
- **Boulodrome intercommunal** - Villard-Bonnot
- **Piste d'athlétisme intercommunale** Villard-Bonnot
- **Aires de décollage de parapentes** Plateau-des-Petites-Roches
- **Aire d'atterrissage de parapentes** - Lumbin
- **Base de loisirs de La Terrasse, terrains de tennis du Lac** - La Terrasse
- **Camping de La Terrasse** - La Terrasse
- **Terrains de tennis** Plateau-des-Petites-Roches
- **Terrain de football** Plateau-des-Petites-Roches
- **RDC salle Mille Clubs** Plateau-des-Petites-Roches



ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

- **800 km de sentiers inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée**
- **Station des 7 Laux** (gérée par l'EPIC Stations du Grésivaudan et la SEM 7 Laux) - Le Haut-Bréda, Les Adrets, Theys
- **Wiz Luge** (gérée par la SEM 7 Laux) - Pleyne
- **Station du Collet** (gérée par l'EPIC Stations du Grésivaudan) - Allevard
- **Espace ludique du Col de Marcieu** (géré par la SEM 7 Laux) - Plateau-des-Petites-Roches



ÉQUIPEMENTS CULTURELS

- Espace Aragon - Villard-Bonnot
- La Maison des maquis - Le Touvet
- Médiathèque Gilbert Dalet - Crolles
- Médiathèque Jean Pellerin - Pontcharra
- Centre de tri navette du réseau de lecture publique
La Terrasse
- Musée - Allevard
- Musée des Forges et Moulins à Pinsot - Le Haut-Bréda
- Musée La Comba Autrafé - La Combe-de-Lancey



PARKINGS INTERCOMMUNEAUX

- Gare de Lancey
- Gare de Brignoud
- Collège de Goncelin
- Parking relais «Grandes Terres» - Le Touvet
- Parking des Longs Prés - Lumbin



COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

- Site de collecte et administration - Le Versoud
- Déchetterie - Crolles
- Déchetterie - Saint-Ismier
- Déchetterie - Le Touvet
- Déchetterie - Saint-Martin-d'Uriage
- Déchetterie - Chamrousse



ÉQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

- Siège - Crolles
- Maison des services publics
Plateau-des-Petites-Roches
- Centre Technique Intercommunal
ZA Tire-Poix - Saint-Vincent-de-Mercuze
- Maison de l'Interco' - Pontcharra
- RDC du bâtiment de La Poste
Plateau-des-Petites-Roches
- Siège Office de Tourisme Belledonne-Chartreuse -
La Terrasse





SOCIAL

PETITE ENFANCE

JEUNESSE

ET PARENTALITÉ

- **Multiaccueil - Les 3 quenottes**
Plateau-des-Petites-Roches
- **Multiaccueil - Ronde des p'tits Poucets**
Champ-près-Frogès
- **Multiaccueil - La courte échelle** - *La Terrasse*
- **Multiaccueil - Lumbout'choux** - *Lumbin*
- **Multiaccueil - Les pitchoux** - *Le Versoud*
- **Multiaccueil - Les p'tits loups** - *Le Versoud*
- **Multiaccueil - Trotte marmotte** - *Biviers*
- **Multiaccueil - Les frimousses** - *Les Adrets*
- **Multiaccueil - Les poussins** - *Le Haut-Bréda*
- **Multiaccueil - Les petits Pierrots**
Crêts en Belledonne
- **Multiaccueil - La papoterie** - *Villard-Bonnot*
- **Multiaccueil - Les coccinelles**
Saint-Nazaire-les-Eymes
- **Multiaccueil - Les flocons** - *Allevard*
- **Multiaccueil - Les bout'choux** - *Crolles*
- **Multiaccueil - Les p'tits lutins** - *Crolles*
- **Multiaccueil - L'Épit'aile** - *Chapareillan*
- **Multiaccueil - L'arche** - *Tencin*
- **RPE du Haut-Grésivaudan**
Pontcharra, Saint-Maximin
- **RPE du Granier - Secteur 1**
Barraux, Le Cheylas
- **RPE du Granier - Secteur 2** - *Chapareillan, Sainte-Marie-du-Mont, La Buissonnière, La Flachère, Sainte-Marie-d'Alloix*
- **RPE du Pays d'Allevard** - *Le Moutaret, La Chapelle-du-Bard, Allevard, Le Haut-Bréda, Crêts en Belledonne*
- **RPE Les P'tits d'Hommes**
Plateau-des-Petites-Roches
- **RPE du Moyen-Grésivaudan**
Tencin, La Pierre, Le Champ-près-Frogès
- **RPE du Sud-Grésivaudan** - *Crolles*

- **RPE Les Grési'mômes - Secteur 1**
Bernin, Saint-Nazaire-les-Eymes, Biviers, Montbonnot-Saint-Martin
- **RPE Les Grési'mômes - Secteur 2**
Saint-Ismier
- **RPE de la Meije** - *Le Versoud*
- **RPE du Balcon de Belledonne**
Sainte-Agnès, Saint-Mury Monteymond, Saint-Jean-le-Vieux, La Combe-de-Lancey, Revel
- **LAEP Le Tacot** - *Crêts en Belledonne*
- **LAEP Le Cerf-volant** - *Pontcharra*
- **LAEP L'Envol** - *Crolles et Saint-Ismier*
- **LAEP Le Tipi** - *Villard-Bonnot*
- **Accueil de loisirs intercommunal itinérant et multisites** - *La Combe-de-Lancey, Revel, Saint-Mury-Monteymond*

AUTRES ÉQUIPEMENTS

À VOCATION SOCIALE

- **EHPAD - Résidence Belle Vallée** - *Frogès*
- **Accueil de jour Belle Vallée** - *Frogès*
- **Espace intercommunal Simone Veil (centre de planification, Secours Populaire, Association AGARO)** - *Villard-Bonnot*
- **Centre de planification et d'éducation familiale**
Pontcharra
- **Aire d'accueil gens du voyage** - *Pontcharra*
- **Aire d'accueil gens du voyage** - *Saint-Ismier*
- **Aire d'accueil gens du voyage** - *Villard-Bonnot*
- **Aire de grand passage** - *Crolles*
- **Local Espace Belle Étoile (médecine du travail)**
Crolles
- **Centre de soins infirmiers**
Plateau-des-Petites-Roches
- **Bâtiment de la Mission Locale du Grésivaudan**
Crolles
- **Accueil de loisirs intercommunal**
Saint-Maximin
- **Accueil de loisirs intercommunal** - *Tencin*
- **Accueil de loisirs intercommunal**
Les Adrets et Theys
- **Accueil de loisirs** - *La Terrasse*



Multiaccueil L'Épit'aile - Chapareillan



Accueil de jour Belle Vallée - Frogès

EAU ET ASSAINISSEMENT



29 STATIONS D'ÉPURATION

Hurtières / La Combe-de-Lancey / La Ferrière / Laval / Le Plateau-des-Petites-Roches (Saint-Bernard-du-Touvet / Saint-Hilaire-du-Touvet / Saint-Pancrasse) / Le Touvet / Lumbin / Montbonnot-Saint-Martin / Pontcharra / Revel / Saint-Martin-d'Uriage / SIVOM 7 Laux - Le Pleynet / Saint-Jean-le-Vieux / Saint-Maximin / Saint-Mury / Sainte-Agnès / Sainte-Marie-d'Alloix.

203 POINTS DE CAPTAGE

Allevard / Barraux / Bernin / Chamrousse / Chapareillan / Crêts en Belledonne / Frogès / Goncelin / Hurtières / La Chapelle-du-Bard / La Combe-de-Lancey / La Flachère / La Pierre / La Terrasse / Laval / Le Cheylas / Le Haut-Bréda (La Ferrière, Pinsot) / Le Moutaret / Le Plateau-des-Petites-Roches (Saint-Bernard-du-Touvet / Saint-Hilaire-du-Touvet / Saint-Pancrasse) / Le Touvet / Lumbin / Pontcharra / Revel / Sainte-Agnès / Saint-Martin-d'Uriage / Saint-Maximin / Saint-Mury-Monteymond / Saint-Nazaire-les-Eymes / SIVOM 7 Laux - La Ferrière / SIVOM 7 Laux - Theys / Saint-Vincent-de-Mercuze / Sainte-Marie-d'Alloix / Sainte-Marie-du-Mont / Tencin / Theys / Villard-Bonnot.



37 STATIONS DE POMPAGE

Allevard / Barraux / Bernin / Biviers / Chamrousse / Crolles / Frogès / Goncelin / Le Cheylas / Le Moutaret / Le Plateau-des-Petites-Roches (Saint-Hilaire-du-Touvet / Saint-Pancrasse) / Le Touvet / Le Versoud / Lumbin / Pontcharra / Saint-Ismier / Saint-Maximin / Saint-Vincent-de-Mercuze / Sainte-Marie-du-Mont / Villard-Bonnot.

222 RÉSERVOIRS

Allevard / Barraux / Bernin / Biviers / Chamrousse / Chapareillan / Crêts en Belledonne / Crolles / Frogès / Goncelin / Hurtières / La Buisnière / La Chapelle-du-Bard / La Combe-de-Lancey / La Flachère / La Pierre / La Terrasse / Laval / Le Champ-près-Frogès / Le Cheylas / Le Haut-Bréda (La Ferrière, Pinsot) / Le Moutaret / Le Plateau-des-Petites-Roches (Saint-Bernard-du-Touvet / Saint-Hilaire-du-Touvet / Saint-Pancrasse) / Le Touvet / Le Versoud / Les Adrets / Lumbin / Montbonnot-Saint-Martin / Pontcharra / Revel / Sainte-Agnès / Saint-Ismier / Saint-Jean-le-Vieux / Saint-Martin-d'Uriage / Saint-Maximin / Saint-Mury-Monteymond / Saint-Nazaire-les-Eymes / SIVOM 7 Laux / La Ferrière / SIVOM 7 Laux / Theys / Saint-Vincent-de-Mercuze / Sainte-Marie-d'Alloix / Sainte-Marie-du-Mont / Tencin / Theys / Villard-Bonnot.

ADMINISTRATION

ZA Tire-Poix - Saint-Vincent-de-Mercuze



1 273 KM
DE CONDUITES
D'EAU EN SOUS-SOL

1 031 KM DE RÉSEAU
D'ASSAINISSEMENT





Le GRÉSIVAUDAN

communauté de communes



LE GRÉSIVAUDAN

390, rue Henri Fabre - 38926 Crolles Cedex
Tél. : 04 76 08 04 57

www.le-gresivaudan.fr

• • • •

